



إسمنت المغرب
Ciments du Maroc
Italcementi Group

i.150

Italcementi

1864 • 2014



RAPPORT ANNUEL
2014

SOMMAIRE

- 8. PRÉSENTATION DE CIMENTS DU MAROC**
- 10. Chiffres-clés
- 12. Administration, direction et contrôle
- 16. Actionnariat
- 18. Historique
- 20. Métiers
- 26. Implantations au Maroc
- 30. Ressources humaines et informations sociales
- 32. Initiatives à caractère sociétal
- 34. Santé et sécurité
- 36. Informations environnementales
- 40. Éthique, gouvernance et conformité
- 42. COMMENTAIRES SUR L'EXERCICE**
- 44. Faits marquants
- 47. Analyse de l'activité
- 52. Résultats
- 53. Perspectives
- 54. LE PARC THERMO-SOLAIRE CSP D'AÏT BAHA**
- 58. ÉTATS FINANCIERS**
- 60. Comptes sociaux
- 70. Rapport du Conseil à l'Assemblée Générale Ordinaire
- 76. Comptes consolidés
- 84. INFORMATIONS JURIDIQUES**



“ Ciments du Maroc considère l'année 2015 comme étant celle du développement de ses activités en Afrique, compte tenu du fort potentiel de développement de sa zone subsaharienne. ”



MESSAGE DU PRÉSIDENT

L'économie marocaine a enregistré en 2014, un ralentissement général de l'activité, avec une croissance du PIB de l'ordre de 2,6 %, contre 4,4 % en 2013. Une contre-performance prévisible compte tenu de la fragilité de la conjoncture économique internationale, du fait de nombreuses sources avérées d'instabilité.

Ce ralentissement a directement impacté les activités du bâtiment et des travaux publics, et se justifie notamment par la frilosité des organismes bancaires à octroyer des crédits aux promoteurs et aux particuliers et par l'attentisme constaté dans l'engagement de nouveaux projets immobiliers. Cette posture s'est confirmée suite au constat d'essoufflement des projets de logements sociaux, à la baisse des mises en chantier du secteur résidentiel, aux grosses méventes du secteur de l'immobilier et enfin au gel de nombreuses productions par les grands opérateurs.

Dans ce contexte économique peu favorable, accentué par les fortes intempéries qui ont affecté plusieurs zones du sud du Royaume, la consommation nationale de ciment pour l'année 2014 est en baisse pour la troisième année consécutive, avec un volume annuel de 14 millions de tonnes, soit -5,4 % par rapport à 2013.

Le marché national du béton prêt à l'emploi, estimé à 5,1 millions de m³, a enregistré lui une baisse de 3 % par rapport à 2013. Pour Ciments du Maroc, les ventes de ce produit ont connu un retrait de l'ordre de 27 % des volumes vendus par rapport à 2013. Cette chute drastique se justifie, en grande partie, par le ralentissement enregistré sur le chantier d'extension du port de Jorf Lasfar, mais également par l'émergence de nombreux concurrents.

Concernant les granulats, le marché national, estimé à 150 Mt, est en stagnation par rapport à 2013. Pour Ciments du Maroc, les ventes ont connu là aussi, une baisse de 29 % par rapport à 2013, du fait du non respect, par certains concurrents, des limitations de charge et surtout par l'explosion du marché informel suite à l'instauration de la Taxe Spéciale sur le sable.

Dans ce contexte difficile de baisse des volumes des ventes et pour limiter l'impact défavorable de cette baisse sur nos résultats, Ciments du Maroc a engagé un important programme de réduction des coûts et d'amélioration des performances industrielles.

La fusion par absorption de Bétomar par Ciments du Maroc opérée en juin 2014, avec un effet rétroactif au

1^{er} janvier, s'est inscrite dans le cadre de la politique de restructuration des activités du Groupe, visant à simplifier l'organisation de métiers complémentaires et de généraliser le concept marketing i.nova à l'ensemble des activités du Groupe. Cette fusion a permis de réaliser une importante optimisation des ressources et la mise en œuvre de synergies administratives, financières et commerciales (forces de vente multi-produits : ciment, béton et granulats).

Au niveau industriel, l'année 2014 a été caractérisée par la mise en service du centre de broyage de Jorf Lasfar, d'une capacité de 450.000 tonnes annuelles. Cet investissement a renforcé notre dispositif technique et conforté notre position dans la région de Doukkala.

Autre fait marquant, la mise en activité du parc thermique CSP à Aït Baha. Une initiative saluée par les pouvoirs publics, car en phase avec le projet national de développement des énergies renouvelables, visant à atteindre en 2020 l'objectif de 42 % de puissance électrique provenant de sources éolienne, solaire et hydraulique. Ciments du Maroc marque ainsi son engagement dans l'utilisation d'énergies propres.

Dans le même esprit, l'usine de Marrakech a bénéficié d'une installation d'équipement pour l'utilisation de combustibles de substitution. Les usines de Safi et Marrakech ont pu également améliorer leur service expédition grâce à l'implémentation de systèmes de chargement automatique de sacs.

L'année 2014 aura été marquée par la célébration du 150^{ème} anniversaire d'Italcementi. Une véritable consécration, car au cours de sa longue histoire, et malgré les défis imposés par la concurrence mondiale, le Groupe et ses filiales ont fortement contribué au progrès économique et social des pays où ils étaient implantés.

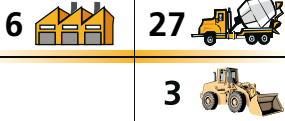
En termes de perspectives et en dépit d'une pluviométrie régulière laissant présager une campagne agricole favorable, les prévisions du marché pour l'année prochaine demeurent incertaines. L'année 2015 devrait de nouveau enregistrer un léger repli par rapport à 2014, au vu des prévisions timides de mises en chantier de nouveaux projets.

En coordination avec sa maison mère Italcementi Group, Ciments du Maroc considère l'année 2015 comme étant celle du développement de ses activités en Afrique, compte tenu du fort potentiel de développement de sa zone subsaharienne. Un premier projet d'unité de broyage sera d'ailleurs bientôt installé en Guinée Conakry.

Mohamed CHAÏBI
Président Directeur Général

Italcementi Group dans le monde

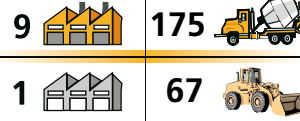
ÉTATS-UNIS ET CANADA



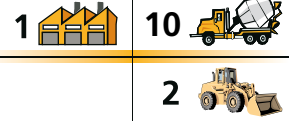
ESPAGNE



FRANCE



BELGIQUE



ALBANIE



MAURITANIE



GAMBIE



SRI LANKA



LE GROUPE



22 pays



46 cimenteries



12 centres de broyage



417 centrales à béton



98 carrières



6 terminaux

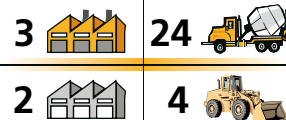


Environ 18 000 employés



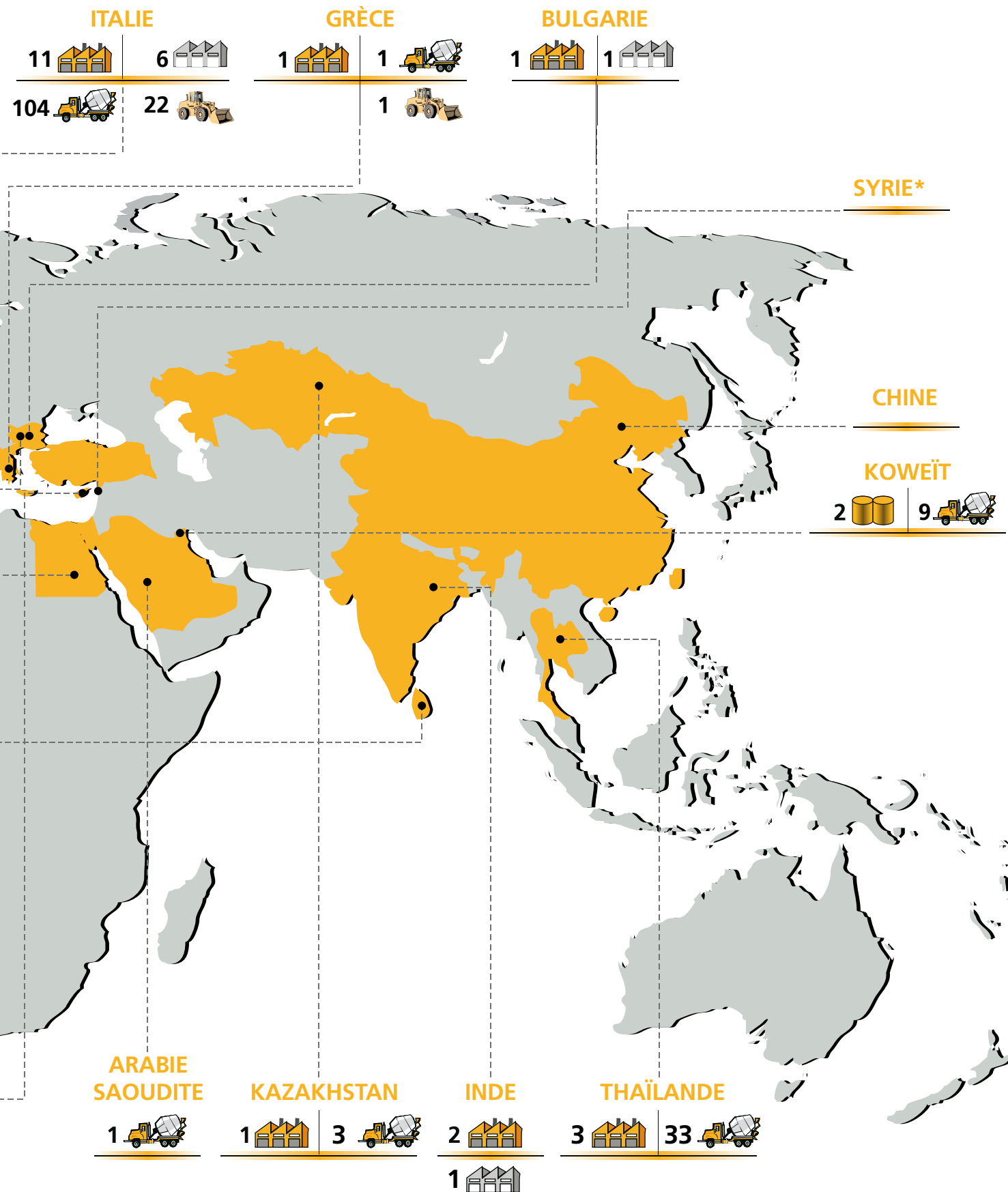
Plus de 4,1 milliards d'euros
de ventes annuelles en 2014

MAROC



ÉGYPTE CHYPRE*





* Les pays où le groupe détient une participation au capital < 33%



PRÉSENTATION DE CIMENTS DU MAROC



10	Chiffres-clés
12	Administration, direction et contrôle
16	Actionnariat
18	Historique
20	Métiers
26	Implantations au Maroc
30	Ressources humaines et informations sociales
32	Initiatives à caractère sociétal
34	Santé et sécurité
36	Informations environnementales
40	Éthique, gouvernance et conformité



CHIFFRES - CLÉS

DES RÉSULTATS MARQUÉS PAR LA BAISSÉ D'ACTIVITÉ, MAIS QUI RESTENT SOLIDES, GRÂCE À UNE EFFICIENCE OPÉRATIONNELLE MAINTENUE

Chiffres-clés comptes consolidés Ciments du Maroc

Chiffre d'affaires
(MMAD)

-4,9 %



Excédent brut d'exploitation
(MMAD)

-7,9 %



Résultat net
(MMAD)

-0,9 %



Capacité d'autofinancement
(MMAD)

-5,2 %



Chiffres-clés comptes sociaux Ciments du Maroc

Chiffre d'affaires
(MMAD)

-10,2 %



Excédent brut d'exploitation
(MMAD)

-8,3 %



Résultat net
(MMAD)

+1,7 %



Capacité d'autofinancement
(MMAD)

-3,1 %



Administration, direction et contrôle



Comité de direction (au 31 décembre 2014)

- 1 - **Mohamed CHAÏBI** Président Directeur Général
- 2 - **Mario BRACCI** Directeur Général Délégué
- 3 - **Omar ABARRO** Directeur Général Délégué Matériaux et Développement
- 4 - **Mohamed HSINA** Directeur des Ressources Humaines

5 - **Jean Pascal SPIGOLIS** Directeur Administratif et Financier

6 - **Fabio RIZZI** Directeur Technique

7 - **Mostafa NASMY** Directeur des Achats

8 - **Mohamed BOUJANOUI** Directeur Commercial



A black and white photograph of three workers in a tunnel. They are wearing hard hats and safety vests. Two workers on the left are looking at a document held by the worker on the right. The tunnel walls are rough and textured, and the lighting is dramatic, highlighting the workers against the dark background.

Conseil d'Administration

(Composition à l'Assemblée Générale du 13 avril 2015)

PRÉSIDENT	MOHAMED CHAÏBI
VICE-PRÉSIDENTS	JEAN-PAUL MERIC ABDELLATIF ZAGHNOUN
ADMINISTRATEURS	MUSTAPHA FARIS ABDALLAH BELKEZIZ YVES RENÉ NANOT CIMENTS FRANÇAIS REPRÉSENTÉ PAR GIOVANNI FERRARIO COFIPAR REPRÉSENTÉ PAR PHILIPPE MARCHAT MENAF REPRÉSENTÉ PAR GIOVANNI MAGGIORA COCIMAR REPRÉSENTÉ PAR FABRIZIO DONEGÀ FIPAR HOLDING REPRÉSENTÉ PAR MOHAMED AMINE BENHALIMA CIMR REPRÉSENTÉ PAR KHALID CHEDDADI ABU DHABI FUND FOR DEVELOPMENT REPRÉSENTÉ PAR SHABEEB AL DARMAKI
SECRÉTAIRE	JEAN PASCAL SPIGOLIS

DIRIGEANTS

DIRECTEUR GÉNÉRAL	MARIO BRACCI
DIRECTEUR GÉNÉRAL DÉLÉGUÉ	OMAR ABARRO

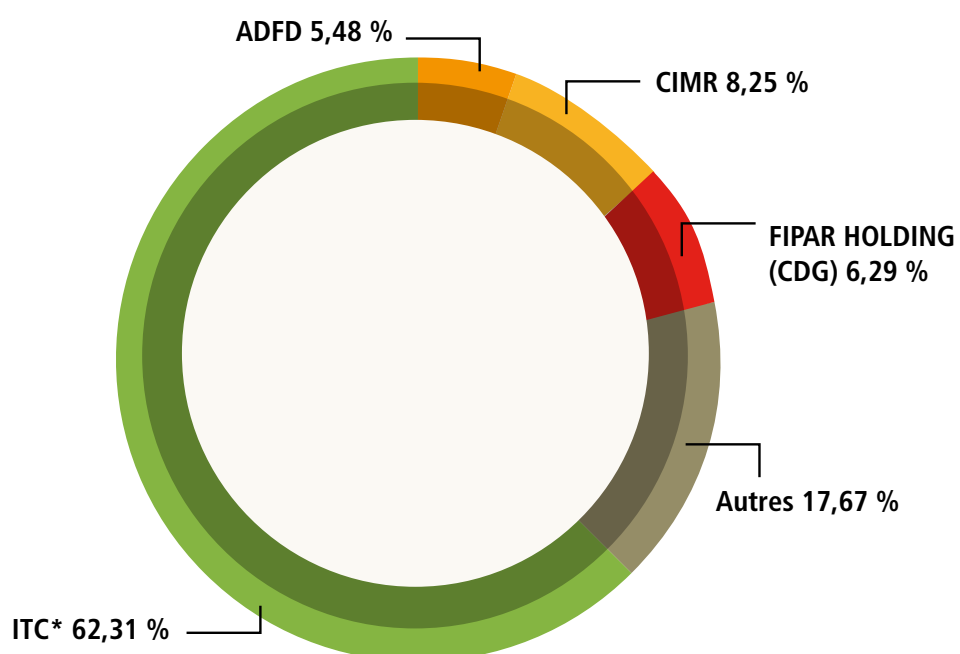
Commissaires aux comptes

KPMG
ERNST & YOUNG



ACTIONNARIAT

(Au 31 décembre 2014)



ITC : Italcementi SpA (*par Ciments Français)

ADFD : Abu Dhabi Fund For Development

CIMR : Caisse Interprofessionnelle Marocaine de Retraites

CDG : Caisse de Dépôt et de Gestion

HISTORIQUE

1951

Création de la Société des Ciments d'Agadir (SCA), filiale à 100 % de la société Ciments Français. La cimenterie dispose d'une capacité de 60 000 tonnes par an, qui passera 7 ans plus tard à 100 000 tonnes par an. En 1991, elle atteindra 1,1 million de tonnes par an.

1969

Introduction à la Bourse des Valeurs de Casablanca de la Société des Ciments d'Agadir puis, quatre ans plus tard, ouverture du capital de la société aux actionnaires marocains. La part de Ciments Français passe alors à 37 %.

1989

Création de deux filiales dans les matériaux de construction : Bétomar pour le béton prêt à l'emploi (BPE) et Sagram pour les granulats. Ces deux sociétés fusionneront 10 ans plus tard sous le seul nom de Bétomar.

1990

Redevenu actionnaire majoritaire, Ciments Français lance la construction d'une nouvelle cimenterie d'une capacité de 600 000 tonnes à Safi avec la SNI et la BNDE en constituant la société Cimasfi. Cette capacité a été augmentée progressivement pour atteindre aujourd'hui 1 million de tonnes.

1992

Prise de contrôle par Italcementi de Ciments Français. Cimasfi et la Société des Ciments d'Agadir (SCA) fusionnent sous le nom de Ciments du Maroc.

1997

Adoption d'une nouvelle identité visuelle, à l'instar des autres filiales d'Italcementi Group.

1999

Fusion absorption de la société Asmar contrôlant la cimenterie de M'Zoudia (région de Marrakech) par Ciments du Maroc.

2001

Création de la filiale Indusaha à Laâyoune et entrée en production de son centre de broyage. Finalisation du processus de certification ISO 9002 pour l'ensemble des usines de Ciments du Maroc (Marrakech en 2001, Agadir en 1999 et Safi en 1998).



2003

Certification ISO 14001 pour l'ensemble des sites de Ciments du Maroc.
Prix « Plages Propres » (Fondation Mohammed VI pour la protection de l'environnement).

2005

Convention d'investissement de 3,6 milliards de dirhams avec l'État marocain pour la construction d'une nouvelle cimenterie (Aït Baha) et optimisation des performances des usines de Marrakech et de Safi.

2007

Prise de participation stratégique à hauteur de 11,7 % du capital social de Suez Cement Company, premier producteur égyptien de ciment.
Certification ISO 14001 de la carrière Oulad Abbou (Bétomar) : première carrière de granulats certifiée au Maroc. Lancement des travaux de la nouvelle cimenterie d'Aït Baha.

2008

Prix « Innovation Plages Propres » dans le cadre de son action sur la plage de Safi (Fondation Mohammed VI pour la protection de l'environnement).

2010

Mise en service de la cimenterie d'Aït Baha, d'une capacité de production de 2,2 millions de tonnes et doublement de la capacité du centre de broyage d'Indusaha à Laâyoune, en la portant à 0,5 million de tonnes.

2011

Mise en service du premier parc éolien à Laâyoune, pour alimenter en énergie le centre de broyage de Laâyoune, composé de 6 turbines.

2012

Prix de « l'initiative Plages Propres » (Fondation Mohammed VI pour la protection de l'environnement).

2013

Lancement de la nouvelle stratégie de marque i.nova d'Italcementi Group.

2014

Fusion-absorption de Bétomar par Ciments du Maroc.
Certification du Système de Management Énergétique ISO 50001 v2011 de l'usine d'Aït Baha.
Mise en service du centre de broyage de Jorf Lasfar.
Inauguration du parc thermo-solaire CSP à Aït Baha.
Trophée « Lalla Hasnaa Littoral durable » (Fondation Mohammed VI pour la protection de l'environnement).

MÉTIERS

Le ciment

Le ciment est un produit de proximité dont la production requiert des investissements lourds et des réserves en matières premières suffisantes et de bonne qualité.

Les usines de Ciments du Maroc sont installées à proximité de carrières dont les réserves leur permettent de faire face aux besoins d'exploitation à long terme. La durée de vie moyenne de ces carrières est de l'ordre de 50 ans. Les matières premières prélevées dans la carrière (calcaire 80 % et argile 20 %) sont concassées. Séchées puis broyées finement, elles donnent le « cru ». Porté à une température avoisinant les 1 450 °C dans un four rotatif, ce cru subit ensuite des réactions chimiques complexes qui le transforment en clinker. Étape finale, le ciment est obtenu en broyant finement le clinker avec divers ajouts qui déterminent les qualités attendues du produit final.

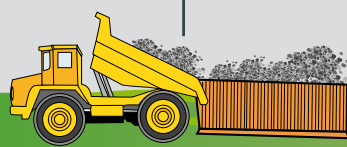
ASPECTS ENVIRONNEMENTAUX  Consommation d'énergie  Consommation de matières premières  Écosystème et protection du paysage

 Émissions d'air  Utilisation d'eau  Trafic  Bruit  Gaz à effet de serre

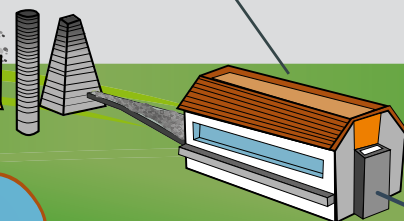
Exploitation des carrières



Concassage



Préhomogénéisation



Nos produits...

Ciments du Maroc commercialise une gamme complète de produits cimentiers, adaptés aux besoins de ses clients et à tous les usages. Ces produits sont fabriqués dans nos usines conformément aux normes marocaines ou importés à travers Italcementi Group. Ces produits peuvent être conditionnés en sacs ou en vrac. Ils peuvent être livrés en FOB (vente départ usine) ou en CFR (vente rendu).

La gamme de produits s'inscrit dans le cadre de notre nouveau **branding i.nova**, qui a mis en place une approche orientée vers le client et ses besoins. C'est pourquoi chacun de nos produits porte désormais un nom qui reflète clairement la performance qu'il apporte au client, ce dernier pouvant désormais identifier quel produit au sein de notre gamme est le plus susceptible de répondre à son besoin spécifique.

Pour cela, notre gamme de produits ciment a été organisée en 7 familles de performance :



i.work : nos ciments pour une performance standard.



i.pro : nos ciments améliorés pour une performance professionnelle.



i.tech : nos ciments à forte technicité pour une très haute performance.



i.idro : nos ciments adaptés pour un usage en contact avec l'eau, pour une performance garantie en environnement marin.



i.design : nos ciments pour une performance esthétique.



i.active : nos ciments pour une performance autonettoyante et dépolluante.

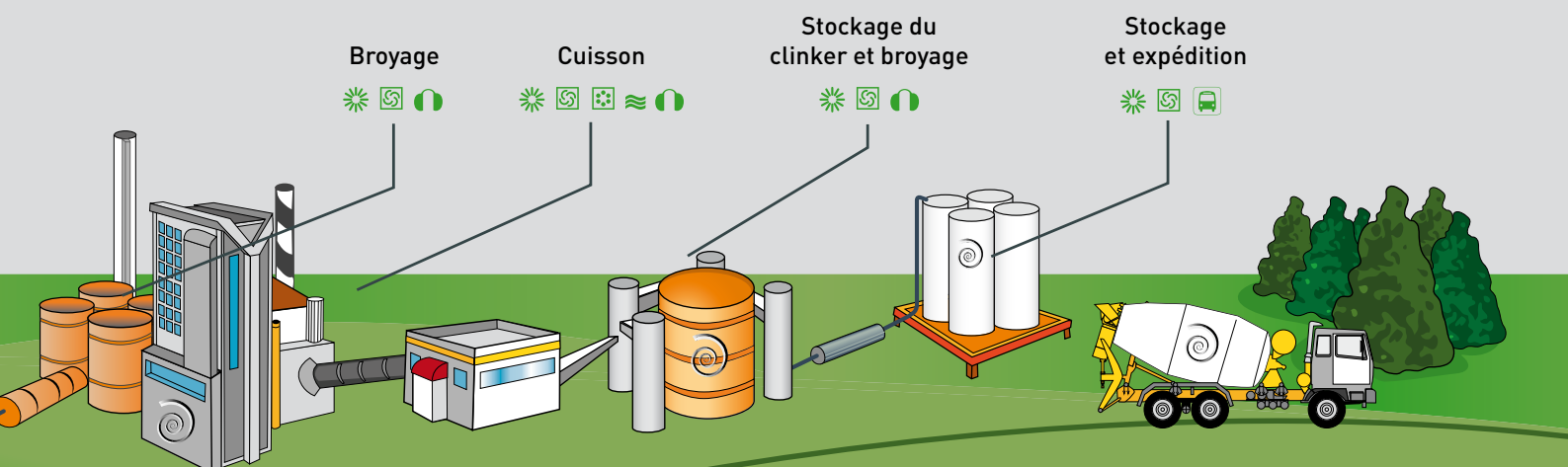


i.light : nos panneaux préfabriqués en ciment transparent.

Production et durabilité du ciment

ASPECTS ÉCONOMIQUES ET SOCIAUX

Développement économique régional, modernisation des infrastructures, transfert de technologie, emploi, santé et sécurité des employés, santé et bien-être communautaire, soutien à la communauté.





i.work TECNO 35 (ex *Ciment CPJ 35*)

Le ciment **i.work TECNO 35** est un ciment Portland avec ajouts qui contient un pourcentage minimum en clinker de 65 %, le reste étant constitué de gypse et d'ajouts (calcaire, cendres volantes, pouzzolane). Parmi les principales caractéristiques garanties par la norme, la résistance à la compression à 28 jours doit être supérieure à 22,5 Mpa.

Le ciment **i.work TECNO 35** est utilisé pour la préparation des bétons faiblement sollicités, des bétons non armés et tous les types de mortiers.



i.pro TECNO 45 (ex *Ciment CPJ 45*)

Le ciment **i.pro TECNO 45** est un ciment Portland avec ajouts qui contient un pourcentage minimum en clinker de 65 %, le reste étant constitué de gypse et d'ajouts (calcaire, cendres volantes, pouzzolane). Parmi les principales caractéristiques garanties par la norme, la résistance à la compression à 28 jours doit être supérieure à 32,5 Mpa. Le ciment **i.pro TECNO 45** est utilisé pour réaliser des bétons fortement sollicités (structures porteuses et fondations), des bétons armés courants et des éléments préfabriqués en béton armé ou non armé (poutres, poutrelles, éléments de grande surface, buses, hourdis) ou pour réaliser des travaux spéciaux, tels que les barrages ou des ouvrages de génie civil ou industriel.



i.tech TECNO 55 (ex *Ciment CPJ 55*)

Le ciment **i.tech TECNO 55** est un ciment Portland avec ajouts. Les niveaux de qualité garantis par la norme (en particulier les résistances à 28 jours supérieurs à 42,5 MPa) lui confèrent une bonne aptitude pour la confection des bétons armés destinés aux ouvrages du bâtiment et travaux publics.



i.tech ULTRA 55 (ex *Ciment CPA 55*)

Le ciment **i.tech ULTRA 55** est un ciment pur, qui contient un pourcentage minimum de clinker de 95 %. Ses hautes performances mécaniques, particulièrement les résistances à la compression développées aux jeunes âges, lui permettent d'être utilisé pour les bétons très sollicités ou nécessitant un décoffrage rapide comme la préfabrication des éléments en béton armé ou précontraint.



i.tech TECNO 45 LA et i.tech TECNO 55 LA (ex *Ciment CPJ 45 et CPJ 55 Low Alkali*)

Les ciments **i.tech TECNO 45 LA** et **i.tech TECNO 55 LA** (Low Alkali) sont des ciments Portland composés, résultant de la mouture de clinker avec en complément un ou plusieurs constituants secondaires tels que les fillers, la pouzzolane ou les cendres, définis par la NM 10.1.004. Ils se distinguent par leur composition chimique comprenant un faible taux d'alcalin, ce qui leur offre une meilleure résistance aux attaques chimiques qui peuvent avoir lieu avec des granulats réactifs dans des conditions environnementales données.

Cette caractéristique technique fait des ciments **i.tech TECNO 45 LA** et **i.tech TECNO 55 LA** des produits destinés aux bétons en contact avec l'eau, notamment pour les barrages ou les bétons de fondations en contact avec la nappe phréatique.



i.idro TECNO 45 PM *(ex Ciment CPJ 45 prise mer)*



Le ciment **i.idro TECNO 45 PM** est fabriqué conformément aux deux normes :

- NM 10.1.004 : liants hydrauliques.
- NM 10.1.157 : ciments pour travaux à la mer.

Constitué de clinker et ajouts comme le calcaire, la pouzzolane ou le laitier, ces ciments sont destinés à la confection des bétons nécessitant des performances qui leur permettent de mieux résister aux éléments chimiques présents dans les milieux agressifs, tels que les eaux marines ou les eaux saumâtres.

i.design TECNO 55 Superblanc *(ex Ciment super blanc)*



Le Ciment **i.design TECNO 55 SUPERBLANC** est un ciment de type CEMI 52,5 N, selon la norme européenne EN 197-1. Il est spécialement conçu pour tous les travaux de revêtements et ouvrages architectoniques et décoratifs. Il peut être utilisé pour réaliser un béton apparent et architectonique, un béton préfabriqué, des revêtements de sol et muraux en pierre artificielle ou des voiries piétonnes (dallages et pavés autobloquants).

i.design EFFIX ARCA



Le Ciment **i.design EFFIX ARCA** est un matériau obtenu par malaxage d'un prémélange adjuvanté à base cimentaire et de fibres organiques type PVA (alcool polyvinylique). Il permet d'obtenir un mortier à haute performance de couleur blanc, affichant une résistance à la compression à 28 jours, supérieure à 115 Mpa. Ce produit est destiné à la réalisation d'éléments de bardage rapporté. Grâce à sa consistance fluide, il permet de reproduire parfaitement la texture du moule. L'utilisation de pigments minéraux autorise l'obtention d'une très large palette de coloris.

i.active EFFIX ARCA



Le ciment **i.active EFFIX ARCA** est la version photocatalytique du ciment **i.design EFFIX ARCA**. Aux performances esthétiques de ce dernier, il ajoute des propriétés autonettoyantes, dépolluantes et bactériostatiques liées au principe photocatalytique TX Active®.

i.light



i.light est un panneau de béton capable de laisser passer la lumière. Obtenu grâce au mélange d'une matrice cimentaire de pointe et de résines spéciales, **i.light** laisse non seulement passer la lumière naturelle et artificielle, mais il permet aussi à l'œil de déceler les objets se trouvant de l'autre côté de la structure, produisant un effet de transparence surprenant.

Assistance technique

Premier cimentier à s'équiper dès 2003 d'un laboratoire mobile, Ciments du Maroc dispose avec cette unité moderne et hautement technologique d'un outil performant, capable d'effectuer plus de 80 prestations d'assistance technique par an sur les matériaux granulats, mortiers et bétons. Autre bénéfice, la possibilité de réaliser une large palette de tests de pointe sur granulats, mortier, béton frais, béton durci, agglos et hourdis ainsi que des essais spéciaux : maturométrie, essais MBE (Mortier du Béton Équivalent), essais sur coulis de ciment ou identification rapide des ciments.

Nos entreprises clientes des secteurs de la préfabrication, du béton prêt à l'emploi et de la route peuvent également compter sur les services de notre département Assistance Technique pour optimiser des études de formulation de béton, participer à la mise au point du processus industriel en préfabrication ou proposer des essais spécifiques liés au développement de nouvelles techniques.



Service du rendu

Un parc de camions ainsi qu'un service logistique permettent aux clients qui le désirent d'assurer, dans les meilleures conditions de sécurité, de coût et de service, le transport du ciment vrac et sac.

Portail i.nova

Afin de mieux expliquer à nos clients les bénéfices qu'ils pourront tirer du nouveau branding **i.nova**, un portail a été spécialement conçu à cet effet. Le site web www.i-nova.net permet à nos clients de découvrir la nouvelle identité de notre offre commerciale avec l'ensemble de notre gamme de produits, ainsi que les familles de performances auxquelles ils appartiennent. Sur ce site, il est également possible de télécharger la documentation nécessaire que ce soit la brochure i.nova ou les fiches produits. Un aperçu des principaux projets conçus avec chacun de nos produits est également disponible sur le site.



Le béton prêt à l'emploi (BPE)

Les bétons prêts à l'emploi permettent de répondre aux différents besoins des entrepreneurs du bâtiment, des travaux publics, de la voirie et du génie civil.

Le BPE est un mélange de ciment, de granulats, d'eau et d'adjuvants, dont la composition répond à des exigences techniques très rigoureuses. Il durcit pour former le matériau de construction le plus couramment utilisé dans le monde. Sa résistance à la traction et à la pression, sa durabilité, ses temps de prise, sa facilité de pose, son esthétique et sa maniabilité sous différentes conditions climatiques et de construction sont les principales caractéristiques que nos clients prennent en compte pour l'achat du béton. Il est livré par des camions toupies directement sur les

Une large gamme de produits béton organisée autour de 7 familles de performance avec le lancement de la nouvelle stratégie de marque *i.nova*.

Une nouvelle offre élargie et innovante de bétons prêts à l'emploi organisée autour du concept de la « Performance » pour toutes les applications constructives. Le nouveau portefeuille



nos bétons classiques avec notre garantie de qualité et notre savoir-faire.



nos bétons à usage professionnel, conçus pour faciliter le travail des utilisateurs.



nos bétons de haute technologie, capables de garantir une très haute performance en termes de résistance et de sécurité.



nos bétons, à prise rapide, destinés à accélérer les travaux.



chantiers aux entreprises de construction. En garantissant une qualité régulière, une cadence importante des livraisons et une assistance à la mise en œuvre, le BPE permet aux entreprises de gagner du temps et d'assurer leurs prestations dans des délais plus rapides.

produits béton permet aux clients d'accéder à un éventail complet de solutions constructives par performance et/ou par domaine d'application :



nos bétons auto-compactants et auto-nivelants, spécialement conçus pour réduire les besoins en main d'œuvre ou pour pallier à des contraintes techniques.



nos bétons conçus pour les meilleures performances en contact avec l'eau.



nos bétons à haute valeur esthétique (architecture, design et applications artistiques).

Cette nouvelle approche du marché met le client au cœur de la réflexion commerciale et marketing, anticipe le développement du marché et accompagne l'émergence de besoins spécifiques pour des constructions encore plus performantes et plus durables.



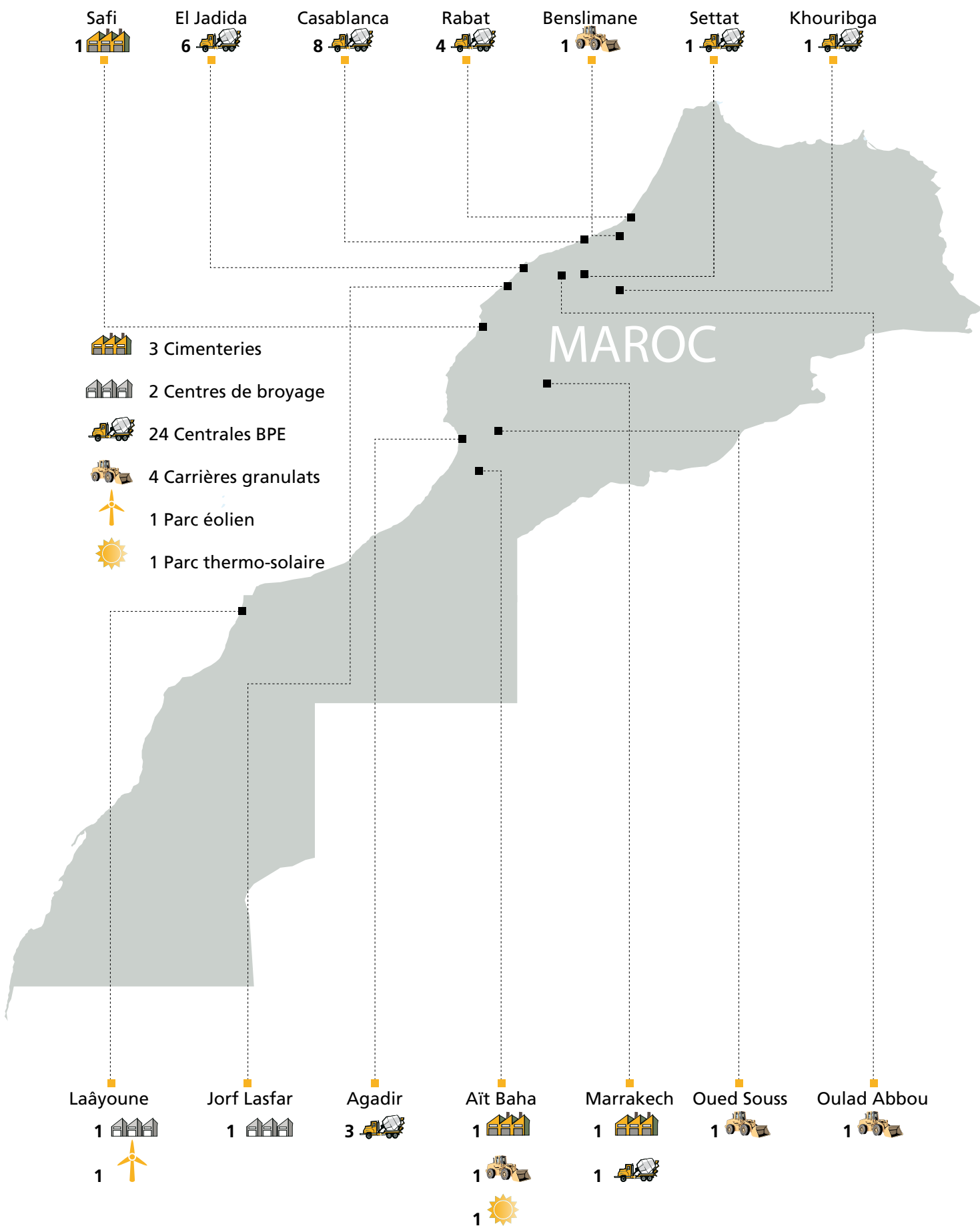
Les granulats

Les granulats servent de matière première pour le béton, la maçonnerie, l'asphalte, ainsi que de matériaux de base pour la construction de routes, de remblais et de bâtiments.

Les granulats sont des sables et des graviers naturels, provenant de carrières de roches alluvionnaires ou massives. Les granulats se différencient par leur composition physique et chimique, en particulier par leur granulométrie et leur dureté. La géologie locale détermine les types de granulats disponibles sur un marché donné et tous les granulats ne sont pas disponibles sur tous les marchés. Environ 70 % des granulats sont utilisés dans l'industrie du bâtiment et constituent les composants essentiels des matériaux de construction : béton, béton prêt à l'emploi, préfabrication... Le reste de la production est destiné aux travaux routiers.



Implantations au Maroc



Nos usines

Aït Baha

Commune Imi Mqorn,
Province de Chtouka Aït Baha



Mise en service en 2010, l'usine d'Aït Baha est l'une des cimenteries les plus modernes dans le monde. Certifiée ISO 14001 en 2013, elle a bénéficié des technologies les plus avancées en matière de protection de l'environnement et d'économie d'énergie et d'eau. D'une capacité de production de 2,2 millions de tonnes de ciment, facilement extensible au double, ce site est destiné à couvrir les besoins en ciment de la région Souss-Massa-Drâa et tout le Grand Sud marocain. L'usine est composée d'une ligne de cuisson de 5 000 t/j (le plus gros four actuellement au Maroc) du constructeur danois FLS, de deux broyeurs à ciment verticaux du constructeur allemand Loesche, d'un atelier d'ensachage et de chargement mécanisé de haute performance (8 000 t/j) et d'un atelier de palettisation. Les technologies déployées dans cette usine lui confèrent des performances énergétiques et environnementales des plus économiques. Il est à signaler que c'est une des rares usines au monde à être dotée d'une technologie de cogénération consistant en la production d'électricité à partir de la chaleur résiduelle des gaz de four traditionnellement rejetés dans l'atmosphère. En 2014, l'usine d'Aït Baha a été la première cimenterie au Maroc à obtenir la certification Système de Management Énergétique ISO 50001 v2011.

Marrakech

Commune de M'Zoudia,
Province de Chichaoua



Mise en service en 1976, cette usine a été intégrée dans le dispositif de Ciments du Maroc, suite à l'acquisition de la société Asmar en 1999. Certifiée ISO 9002 en 2001 et ISO 14001 en 2003, elle a connu plusieurs rénovations pour atteindre aujourd'hui une capacité de production de 1,4 million de tonnes de ciment. L'année 2012 a connu la mise en service du système de dépoussiérage avec des filtres à manches à haute efficacité en lieu et place des électrofiltres, ce qui permet à l'usine aujourd'hui d'atteindre des niveaux d'émissions largement inférieures aux seuils fixés par les standards locaux et européens. En 2014, l'usine s'est dotée d'une installation de valorisation de combustibles alternatifs, ainsi que d'un système de chargement automatique de sacs au niveau de l'ensacheuse.

Safi

Commune d'Eyir,
Province de Safi



Mise en service en 1992, cette usine a fait l'objet d'un important programme de rénovation en 2005 pour atteindre aujourd'hui une capacité de production d'un million de tonnes par an. Première cimenterie au Maroc certifiée ISO 9002 en 1998, puis ISO 14001 en 2003, elle est l'une des plus performantes sur le plan de la consommation énergétique. L'usine de Safi enregistre d'excellentes performances environnementales, permettant de valoriser des pneus déchiquetés et des cendres volantes. Elle s'est également équipée d'un système de chargement automatique de sacs au niveau de l'expédition.

Laâyoune

Commune de Foum El Oued,
Province de Laâyoune



Construite en 2001, cette usine de broyage et de conditionnement possède une capacité annuelle de 250 000 tonnes. Afin de satisfaire les besoins croissants en ciment des Provinces du Sud, celle-ci a été portée à 500 000 tonnes en 2010.

L'usine a réduit sa facture énergétique par l'utilisation de 60 % de l'énergie éolienne produite par son propre parc éolien.

Jorf Lasfar

Commune Moulay Abdellah,
Province d'El jadida



Mis en service en 2014, le nouveau centre de broyage de Jorf Lasfar est équipé de deux ensacheuses automatiques, d'une ligne pour le chargement automatique de camions, ainsi que de deux lignes de chargement manuel de camions et dispose d'une capacité de stockage de ciment de 4 000 tonnes, d'une capacité de broyage de 70 T/H et d'une capacité annuelle de production de 450 000 tonnes.



Ressources humaines et informations sociales



Fait marquant

L'année 2014 a été marquée par la fusion-absorption, à effet au 1^{er} janvier 2014, entre Ciments du Maroc et sa filiale détenue à 100 % dénommée Bétomar, qui regroupe les activités béton prêt à l'emploi et granulats du groupe au Maroc. Suite à la fusion, un plan de restructuration a été mis en place, permettant d'optimiser les ressources dans un contexte de recherche permanente de compétitivité et d'efficacité.

Recrutement

Le recrutement est considéré dans notre société comme un investissement stratégique qu'il convient de gérer avec une attention et un soin particuliers, comme ceux portés à nos collaborateurs.

Pour ce faire, Ciments du Maroc a mis en place une politique de recrutement à même d'accompagner son développement et sa nouvelle restructuration.

Cet accompagnement se fait grâce à une gestion performante des ressources humaines où le bien commun prime et prend tout son sens avec les plans de formation, les plans de carrière, la gestion de performance et bien d'autres outils permettant d'améliorer la satisfaction de ses collaborateurs et des nouvelles recrues.

Afin de renforcer l'encadrement des équipes et préparer des investissements futurs, 38 personnes ont été recrutées en 2014, dont 8 cadres.

Un dispositif de mobilité interne a été adopté au sein de Ciments du Maroc. Génératrices de valeur ajoutée, ces mutations de poste ou de métier au sein d'une même collectivité favorisent la créativité et le dynamisme. Ceci permet le transfert de savoir et de connaissances, le décloisonnement des services par un brassage des expériences et le renforcement d'une culture commune.

Participation aux forums des grandes écoles au Maroc

Ouvert sur son environnement aussi bien professionnel qu'universitaire, Ciments du Maroc a participé à la 17^{ème} édition du forum de l'École Hassania des Travaux Publics (EHTP Entreprises).

Nos stands ont été visités par plusieurs lauréats ingénieurs nouvellement diplômés des différentes écoles d'ingénieurs et facultés des sciences et techniques de tout le Royaume et plusieurs demandes de stages ont été formulées. Ce qui témoigne de l'engouement manifesté pour notre stand et de la notoriété dont jouit notre entreprise.

Pour rappel, la participation de Ciments du Maroc à ces forums s'intègre dans le programme initié par le groupe en faveur de l'éducation et de l'emploi.

Le social à Ciments du Maroc

Soucieux de la préservation de la santé et du bien-être de son capital humain, Ciments du Maroc a procédé à l'extension et à l'amélioration de la couverture des risques souscrits en faveur de son personnel dans le cadre de l'assurance maladie.

La famille n'est pas en reste, puisque des actions sociales sont entreprises en faveur des enfants du personnel, telles que des sorties et des excursions culturelles ainsi que des colonies de vacances d'été.



Initiatives à caractère sociétal

Ciments du Maroc est un acteur sociétal responsable qui a mis en place, depuis de nombreuses années, un programme de soutien et d'accompagnement ciblé. L'année 2014 a été marquée par d'importantes intempéries causant de nombreux dégâts humains et matériels qui ont nécessité une forte mobilisation pour venir en aide aux populations les plus défavorisées, en collaboration avec les autorités locales. Ce programme s'adresse également aux fondations, aux organismes et aux associations caritatives à l'échelle nationale et régionale dans les domaines de l'action sociale, de l'éducation, de la culture, du sport, de l'emploi et du développement des compétences, de la santé et de la protection de l'environnement.



Actions sociales

Participation à la **rénovation des infrastructures** dans les régions touchées par les **intempéries** à proximité de nos sites de production : écoles, mosquées, routes, ponts et habitations.

Participation au **désenclavement de douars** par la livraison de matériaux et de ciment, par la construction et la réfection de routes, ponts, mosquées, puits... au profit des riverains.

Participation à la construction de **Dar Talib à M'Zoudia**, l'établissement servira à loger 48 étudiants des douars lointains de la région.

Poursuite du programme de réhabilitation et d'agrandissement de **l'école coranique d'Ida Oumannou** (Province de Chtouka Aït Baha), en partenariat avec le Ministère des Habous et des Affaires Islamiques, les autorités locales et la Fondation du Sud. Cette école, accueillant 250 élèves, existe depuis près de cinq siècles et bénéficiera des standards conformes en terme d'éducation, d'habitat et d'hygiène.

Soutien à la campagne nationale initiée par la **Fondation Mohammed V pour la Solidarité**, en faveur des franges de la population en situation précaire et au programme de la **Fondation Mohammed VI pour la Réinsertion des Détenus**.

Soutien à des **ONG**, associations et universités (l'Heure Joyeuse, AMESIP, Maison de bienfaisance de M'Zoudia, centre de protection de l'enfance d'Agadir, Rose du Sud pour enfants handicapés mentaux, centre féminin de Had Hrara,...).

Éducation

Participation à des **forums étudiants** dans le cadre du programme de **promotion de l'éducation des jeunes générations**.

Membre fondateur de la **Fondation Academia** : soutien à ses actions de promotion de l'excellence au profit des étudiants de conditions sociales modestes souhaitant intégrer de grandes écoles.



Culture et sport

La culture et la sauvegarde du patrimoine régional et national font également partie des préoccupations de Ciments du Maroc qui soutient tout au long de l'année plusieurs festivals et manifestations culturels. Dans le domaine sportif, Ciments du Maroc sponsorise également des événements régionaux majeurs.

Développement des compétences

Octroi de stages et soutien au **programme d'insertion des jeunes diplômés** (ENSA de Safi, ISTA de Laâyoune, ISGI, ENCG Agadir...).

Organisation de **Journées Portes Ouvertes** dans les usines et carrières, au parc éolien de Laâyoune et au parc thermo-solaire d'Aït Baha.

Santé

Organisation de **caravanes médicales** et octroi de soins en partenariat avec des associations locales.

Sensibilisation à la protection de l'environnement

Depuis plus de dix ans, Ciments du Maroc participe au **programme « Plages Propres »** de la Fondation Mohammed VI pour la Protection de l'Environnement par le parrainage de trois plages **dans la région de Safi** : Safi ville, Lalla Fatna et Kourram Daif, en plus **de la protection de la plage de Foum El Oued**, soutenue par Indusaha, en partenariat avec la commune et l'Association de Développement Rural de Foum El Oued.

Participation au **Printemps de Safi** par l'organisation d'opérations de **plantations d'arbres**, de **ramassage des déchets** et de mise à niveau d'infrastructures de la ville (peinture de bordures de boulevard...).

Participation à de nombreuses actions en partenariat avec **l'Observatoire de la Palmeraie de Marrakech** : organisation de journées de sensibilisation à la protection de l'environnement, célébrations des journées internationales de la terre et du volontariat, excursions au profit des élèves d'éco-écoles.

Participation à l'éducation environnementale par le soutien au programme de conservation des espèces sauvages du **Jardin Zoologique de Rabat** et l'organisation de visites et d'ateliers éducatifs en faveur d'enfants d'associations.

Protection de la **biodiversité** de nos carrières agrégats et réintroduction d'espèces végétales et animales sur nos sites, en partenariat avec **l'Université Mohammed V de Rabat**.

Poursuite de l'opération de **plantation d'arbres** aux alentours des usines : oliviers et arganiers.



Santé et sécurité

« La politique sécurité constitue une valeur intégrée de la politique développement durable d'Italcementi Group et ses filiales, toutes activités confondues »

L'année 2014 est l'année de consolidation des acquis en matière de sécurité et conditions de travail. Dans ce cadre, la plupart des sites ont achevé leurs feuilles de route (Roadmap) pour se conformer aux standards du Groupe, en particulier les travaux en hauteur, la consignation, l'accès aux espaces confinés et les pratiques de bonne conduite.

Des actions spécifiques ont été réalisées, à savoir :

- La mise en place pour l'ensemble de l'encadrement de Ciments du Maroc, de fiches sécurité pour le suivi individuel. Ces dernières nous ont permis de rappeler à chacun sa responsabilité en matière de sécurité, d'une part et de suivre les actions réalisées sur le terrain, par l'encadrement, d'autre part.
- La mise en place des audits croisés intersites, permettant d'avoir une image réelle de la sécurité sur les sites et d'échanger les bonnes pratiques entre les responsables des différents départements.

- La préparation et la réalisation d'un film sur la sécurité. Ce dernier sera le fil conducteur d'un module de formation dédié à l'ensemble du personnel de Ciments du Maroc (800 personnes). L'objectif de ce module est axé sur les changements de comportement vis-à-vis de la prise des risques par notre personnel dans le milieu de travail et l'utilisation des moyens mis à leur disposition pour éviter les accidents.
- La formation de tout l'encadrement et de toutes les personnes concernées aux modules « Manager la sécurité », « Donner un sens à la sécurité », « E-Learning », « Réglementations », etc. (12 000 heures de formation au total).
- La poursuite du programme de sensibilisation I-Take 5 pour l'ensemble des sites, « je prends 5 minutes de réflexion avant de commencer un travail ».





Informations environnementales



ACTIVITÉ CIMENT

Systèmes de management environnemental

Depuis 2013, tous les sites de production de Ciments du Maroc disposent d'un système de management de l'environnement certifié, selon la norme internationale ISO 14001. Cette certification traduit une volonté de s'engager sur le long terme, dans une politique d'écologie industrielle tenant compte l'ensemble des impacts environnementaux.



En 2014, Ciments du Maroc a certifié le système de management de l'énergie de son site d'Aït Baha selon la référentiel ISO 50001. Cette norme internationale valide les actions et les efforts d'une entreprise en termes de performance énergétique, ainsi que son engagement durable dans une démarche pragmatique d'économie d'énergie. Par cette distinction, l'usine d'Aït Baha devient la première cimenterie au Maroc à obtenir cette certification et c'est une consécration pour Ciments du Maroc, précurseur dans le domaine de l'énergie à l'instar de celui de l'environnement.

Carrières

Ciments du Maroc s'engage à mettre en état les carrières exploitées ou au fur et à mesure de l'avancement de l'exploitation, comme l'exige le dispositif réglementaire ainsi que les standards et les bonnes pratiques d'Italcementi Group.



Utilisation responsable des matières premières et combustibles

La nature du procédé de fabrication ciment fait appel à des quantités énormes de matière minérale naturelle et de combustibles. Pour réduire la pression sur ces ressources naturelles ainsi que les émissions CO₂, Ciments du Maroc a mis en place depuis quelques années une politique CMS (Combustibles et Matières de Substitution : la valorisation matière et la valorisation énergétique).

Dans cet axe, les principales actions 2014 :

- Poursuite de la valorisation des pneus déchiquetés aux usines de Safi et d'Aït Baha.
- Mise en service de l'installation de valorisation des pneus à l'usine de Marrakech.
- Exploration d'autres voies pour la valorisation des déchets (déchets ménagers, huiles usagées, plastiques, ... etc.).
- Valorisation des résidus industriels (cendres de pyrrhotine, laitier et cendres volantes).

Émissions

Depuis quelques années maintenant, les émissions au niveau des usines sont contrôlées drastiquement. Les contrôles concernent différents polluants : poussières, NO_x, SO₂, HCl, HF, métaux lourds, etc.

Les résultats de mesures, réalisées en 2014, aussi bien d'auto-contrôle en continu, que ceux de contrôle par le laboratoire externe sont conformes.

Investissements environnementaux

- Démarrage d'une installation d'incorporation de combustibles solides de substitution à l'usine de Marrakech.
- Inauguration du parc pilote thermo-solaire à Aït Baha.

ACTIVITÉ MATÉRIAUX



Système de management environnemental

L'activité matériaux de Ciments du Maroc dispose à ce jour d'un site certifié ISO 14001, la carrière d'Ouled Abbou : elle demeure la seule certifiée au Maroc. En 2014, la carrière d'Ouled Abbou a mené à bien l'audit de suivi de sa certification en environnement ISO 14001.

Gestion des carrières

La gestion de l'impact environnemental est inhérente à la gestion de nos carrières.

En 2014, on note :

- L'actualisation de l'étude d'impacts de la carrière Ouled Abbou suite à l'extension de cette dernière.
- Le développement de nouveaux espaces verts arrosés avec un système de goutte à goutte.
- Le développement de l'apiculture à la carrière d'Ouled Abbou, indicateur de bonne santé de l'environnement sur site.
- La continuité de l'étude sur la biodiversité sur les carrières d'Ouled Abbou et de Benslimane et recommandations pour la réhabilitation.

Investissements et réalisations environnementaux

Les investissements visant à maîtriser l'impact environnemental sont incorporés dans le budget d'implantation des nouveaux sites et dans les frais de gestion quotidienne. En 2014, on note :

- Le traitement des déchets solides et huiles usagées des carrières par une société agréée.
- La réalisation d'investissements pour l'environnement sur les carrières (merlons, espaces verts et installation de clarification des eaux de lavage).
- Le lancement de l'étude du réseau incendie sur Ouled Abbou.
- La mise à niveau continue de plusieurs sites impliquant l'arrosage systématique, des installations équipées d'électro-filtres, capotage, bardage, dallage et rétentions, etc. sur l'ensemble des sites matériaux.

Bonnes pratiques et indicateurs environnementaux

Parmi les indicateurs révélateurs de la bonne santé du système de gestion environnementale et les bonnes pratiques acquises en 2014, on note :

- La conformité réglementaire concernant les émissions de bruit, poussières diffuses et vibrations.
- La réalisation d'une campagne d'analyse des eaux superficielles à proximité directe des sites.
- La réalisation d'une campagne d'analyse des eaux usées des fosses septiques.
- Le recyclage, après clarification, des eaux de lavage des granulats pour une réduction de la consommation de l'eau et le traitement des boues consécutives.





Éthique, gouvernance et conformité

Ce programme a permis de développer, dans tous les pays où le Groupe est présent, des actions ciblées de sensibilisation, de formation et de diffusion de procédures et recommandations qui visent à garantir l'application par les collaborateurs et employés des législations fiscales, sociales, administratives et environnementales auxquelles Italcementi Group est soumis. La mise en place de ce programme, au niveau de Ciments du Maroc, a nécessité et nécessitera une mobilisation interne très importante.

Code d'éthique

En janvier 2014, un nouveau code d'éthique du Groupe a été établi en conformité avec le cadre de gouvernance d'entreprise d'Italcementi Group. Le Conseil d'Administration de Ciments du Maroc, en date du 23 juillet 2014, a également décidé de se conformer audit code.

Ce code d'éthique est basé sur la vision et la mission d'Italcementi Group et sur les valeurs d'intégrité, d'honnêteté, de responsabilité, de diversité et de légalité qui ont été développées au fil des ans et partagées par toutes les filiales du Groupe. Le code énonce les principales règles de conduite destinées à tous les collaborateurs et s'adresse, également, à toute personne exerçant des activités dans l'intérêt et au profit du Groupe.

Ce nouveau code d'éthique servira à encadrer nos méthodes de travail avec nos partenaires et tous ceux qui, directement ou indirectement, de manière permanente ou temporaire, établissent des relations pour le compte ou avec notre société (par exemple, fournisseurs, entrepreneurs, clients, etc).

Gestion des risques

En 2014, la méthodologie d'évaluation des risques a été enrichie en étendant les critères d'évaluation. C'est ainsi que, outre la probabilité d'occurrence, l'impact quantitatif ou qualitatif, le niveau de contrôle ou de maîtrise du risque a été introduit comme critère supplémentaire. Cette méthodologie a été uniformément appliquée à l'ensemble des filiales du Groupe.

C'est ainsi que le processus budgétaire intègre totalement la quantification des risques ce qui permet d'avoir un calcul de vraisemblance des résultats escomptés.

Définition des missions et des pouvoirs

L'année 2014 a connu un changement organique avec la fusion de Ciments du Maroc et Bétomar.

En conformité avec le mode de direction au sein d'Italcementi Group, la Direction Générale de Ciments du Maroc sera désormais assumée par un Directeur Général, le Président du Conseil d'Administration n'ayant plus de pouvoir exécutif. Cette décision a été portée à la connaissance des actionnaires lors de l'Assemblée générale examinant les comptes de l'exercice 2014.

Un Directeur Général Délégué a été désigné comme délégataire et mandaté pour superviser les activités Matériaux et Développement en Afrique.



Programme de conformité anti-corruption

Le Conseil d'Administration de Ciments du Maroc a approuvé, au cours de sa séance du 24 juillet 2013, le programme de conformité anti-corruption. Ce document précise et explicite les dispositions du code d'éthique d'Italcementi Group dans le domaine de la prévention et de la lutte contre la corruption.

Ce programme édicte les mesures d'information, de formation, de prévention, de contrôle et de sanction, qui doivent être mises en place au sein de Ciments du Maroc. Il consacre des développements particuliers aux règles et recommandations du Groupe applicables à différentes pratiques pouvant receler un risque de corruption: cadeaux et services, financements politiques, mécénat, sponsoring, recours à des intermédiaires commerciaux, lobbying. Des procédures relatives aux domaines sensibles ont été mises en place en priorité en 2014, d'autres ayant des risques plus faibles seront mises en œuvre courant 2015.

Loi sur la Protection des Données à Caractère Personnel auprès de la CNDP*

La société s'est engagée à protéger et traiter avec précaution l'ensemble des données à caractère personnel qu'elle a à connaître du fait de ses activités. Cet engagement fait l'objet d'un volet spécifique du programme de conformité, dont les principes sont :

- le respect des règles relatives à la finalité des traitements, la pertinence des données, la sécurité, la confidentialité, la durée de conservation et les droits des personnes au titre de la loi (le consentement, le droit d'accès, de rectification et d'opposition) ;
- les personnes habilitées, en raison de leurs fonctions, peuvent seules consulter ou utiliser des données à caractère personnel et ce strictement dans le but du traitement professionnel légitime et identifié.

Le programme de conformité anti-trust

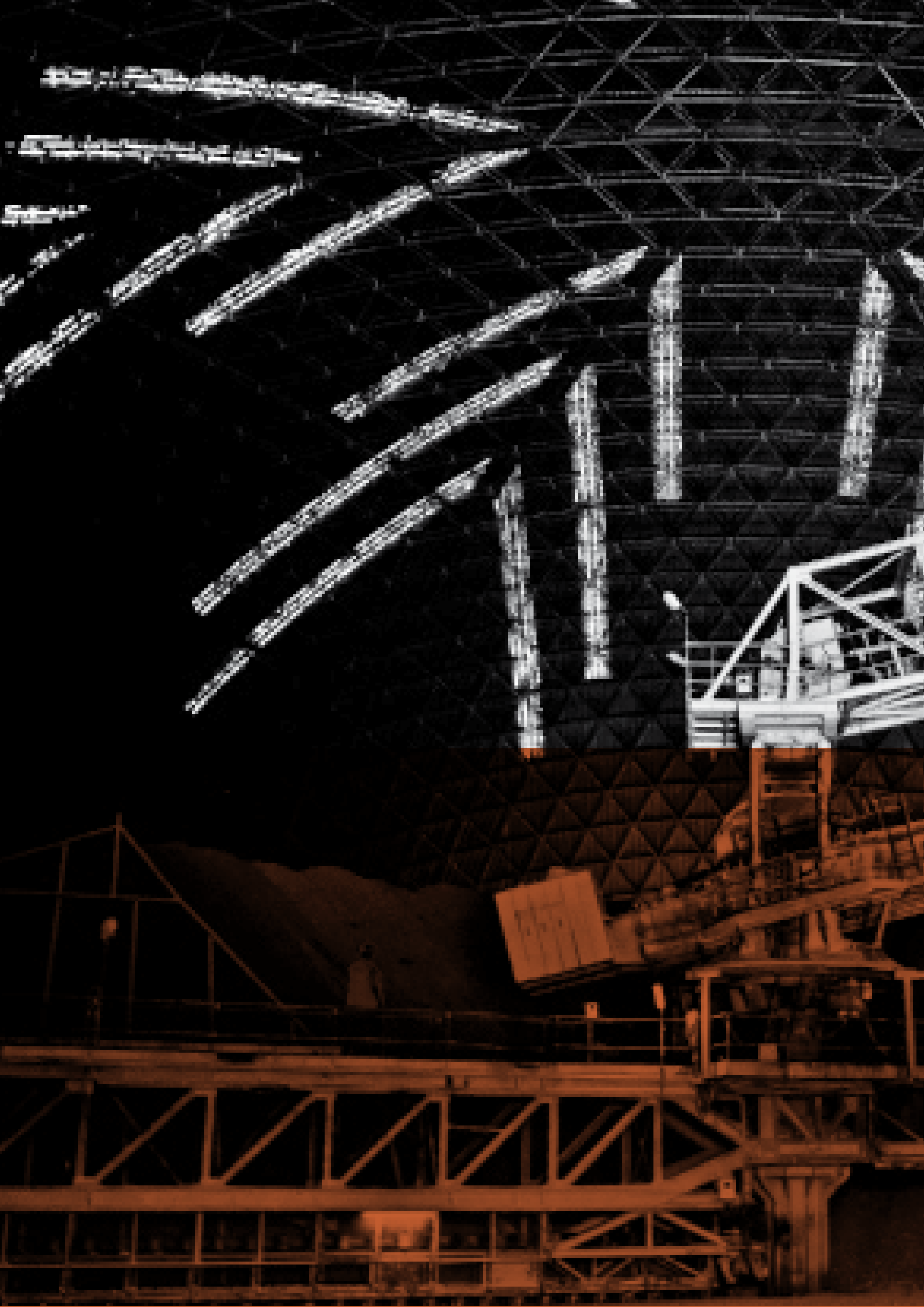
Lancé en 2010, ce programme a été poursuivi en 2014 par la mise à jour des procédures suivantes en fonction de la reforme de la législation sur la concurrence suite à l'adoption de la nouvelle constitution de 2011 :

- procédure relative à la participation aux associations professionnelles ;
- procédures sur l'échange d'information, la communication et les réunions avec la concurrence.

Ces procédures ont pour objectif de :

- interdire les ententes avec des concurrents avec pour objet ou pour effet de fausser le jeu d'une libre concurrence sur les marchés ;
- interdire toute pratique d'abus de position dominante, ayant pour but ou pour effet de limiter les actions commerciales ou d'entraver le développement des concurrents ;
- éviter de collecter, partager ou utiliser des informations sur les concurrents obtenues par des moyens illégaux ou non conformes à l'éthique ;
- ne jamais divulguer des informations stratégiques sur la politique commerciale et industrielle de la société.

* (Commission Nationale de Contrôle de Protection des Données à Caractère Personnel)





Commentaires sur l'exercice

- 44 Faits marquants
- 47 Analyse de l'activité
- 52 Résultats
- 53 Perspectives



Faits marquants

Fusion absorption

La fusion absorption de Bétomar par Ciments du Maroc est entrée en vigueur à compter du 2 juin 2014, date de l'Assemblée Générale Extraordinaire qui a procédé à l'approbation définitive du traité de fusion-absorption, avec un effet rétroactif au 1^{er} janvier 2014.

Cette opération a marqué le point de départ d'une optimisation de l'organisation et la simplification des organigrammes en réunissant au sein d'une seule structure juridique, deux entités exploitant des métiers complémentaires.

La mise en œuvre de synergies organisationnelles post-fusion entre les différents pôles d'activité permet ainsi une meilleure optimisation des ressources administratives, financières, humaines et commerciales.

Compte tenu de la complémentarité de l'offre commerciale des différentes activités, ce processus de fusion s'inscrit aussi dans le cadre du déploiement d'une stratégie de développement globale et d'une approche marketing i.nova intégrée au niveau du Groupe.

Ciments du Maroc compte ainsi accompagner l'évolution des besoins et des applications du secteur de la construction au Maroc pour apporter une meilleure proposition commerciale en termes de nouvelles performances adaptées et de solutions constructives durables.

ACTIVITÉ INDUSTRIELLE

Mise en service du centre de broyage de Jorf Lasfar

Le nouveau centre de broyage de Jorf Lasfar, dont le démarrage a débuté en septembre 2014, est équipé de deux ensacheuses automatiques, d'une ligne pour le chargement automatique de camions, ainsi que de deux lignes de chargement manuel de camions. Le centre dispose d'une capacité de stockage de ciment de 4 000 tonnes, d'une capacité de broyage de 70 t/h et d'une capacité annuelle de production de 450 000 tonnes.

Installation d'équipement pour utilisation de combustibles de substitution à l'usine de Marrakech

L'usine de Marrakech s'est dotée d'une installation de combustibles de substitution. Il s'agit d'une installation automatique permettant la valorisation des pneus déchiquetés et les grains d'olives à partir d'un bâtiment de stockage à fosse de 565 m³, avec une consommation journalière de l'ordre de 125 tonnes de pneus déchiquetés.

La valorisation des pneus usagés en substitution des combustibles fossiles non renouvelables est une solution respectueuse de l'environnement. Elle comporte en effet trois avantages majeurs pour l'usine :

Sur le plan environnemental, cela permet d'économiser des matières premières non renouvelables et de limiter les émissions de gaz à effet de serre (CO₂, NO_x, SO₂).

Sur le plan économique, cette valorisation rend l'usine plus compétitive par la réduction de la facture énergétique de la cimenterie et celle des matières premières entrant dans la composition du cru. Le pneu est un excellent combustible apportant une puissance calorifique équivalent au charbon dont les résidus de combustion constituent une charge minérale pondérale pour le mélange cru.

Sur le plan sociétal, cette solution ouvre la voie aux entreprises locales qui souhaiteraient procéder à la valorisation des déchets.

Amélioration du service expédition dans les usines de Safi et Marrakech

En 2014, les usines de Marrakech et de Safi ont été équipées de deux systèmes de chargement automatique de sacs, d'une capacité de chargement de 120 tonnes par jour chacun. Ces équipements sont totalement automatiques. Ils se composent d'une série de ceintures qui acheminent les sacs vers une plate-forme qui charge les camions de toute taille et forme grâce à un système d'aspiration des sacs. Cette initiative entre dans le cadre de la stratégie de Ciments du Maroc pour améliorer le service rendu au client, en termes de rapidité de chargement et de fiabilité dans toutes ses usines.

ACTIVITÉ

CIMENT

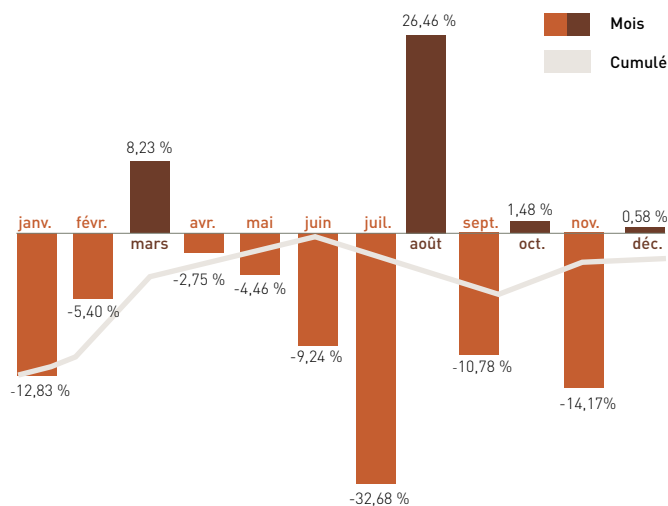
Persistence d'une conjoncture difficile

L'année 2013 s'était terminée sur un bon second semestre qui avait effacé une partie des pertes essuyées au 1^{er} semestre de cette même année. Cette tendance ne s'est pas poursuivie en 2014 qui a démarré dans le rouge dès le mois de janvier. Il en a été ainsi pour 8 mois sur 12, où la consommation de ciment a été plus faible que le même mois de l'année précédente. Au final, la performance annuelle au titre de l'année 2014 ressort à - 5,41%. Il s'agit de la troisième année consécutive de baisse, signe que la conjoncture économique dans le secteur de la construction demeure difficile, marquée par le recul de l'auto-construction, la baisse des projets immobiliers et le retard dans l'exécution des marchés publics.

Intempéries dans le sud du Royaume

La pluviométrie exceptionnelle qui a touché le pays au mois de novembre a fortement impacté la baisse des ventes de ciment. Ces pluies sont intervenues au moment de la traditionnelle reprise d'activité qui fait suite à l'arrêt des chantiers pour le mois de l'Aïd El Kébir, perturbant ainsi cette reprise d'activité. Ce phénomène a été amplifié dans le sud du Royaume, où ces intempéries se sont transformées en inondations avec des dégâts importants sur les infrastructures, perturbant dans certaines zones l'approvisionnement en ciment. Toutefois, cela aura eu pour corollaire une hausse de la demande en ciment pour les travaux de réparation à partir de la fin du mois de décembre, mais ce phénomène ne sera réellement palpable qu'au cours du 1^{er} trimestre de l'année 2015.

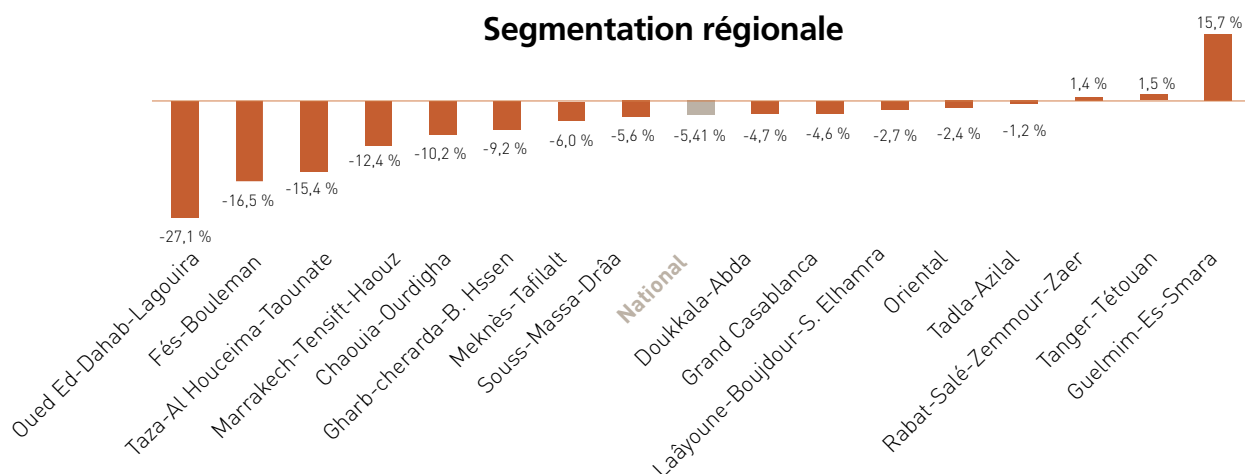
Variation mensuelle des ventes nationales de ciment en 2014



Évolutions différentes selon les régions

Cette baisse nationale s'est accompagnée de fortes variations au niveau régional. La région la plus dynamique a été celle de Guelmim Es-Smara avec une croissance de 15,7 %, suivie de celles de Tanger-Tetouan (1,5 %) et Rabat-Salé-Zemmour-Zaer (1,4 %). Les autres régions ont toutes connues une évolution négative. Le premier bassin national qui est le Grand Casablanca a baissé de - 4,6 %. Le bassin traditionnel de Ciments du Maroc a été impacté différemment, entre le bassin de Souss qui a connu une baisse de -5,6 % en ligne avec l'évolution nationale, les bassins de Laïyoune et d'El Jadida/Safi qui ont mieux résisté avec des baisses respectives de -2,7 % et -4,7 % et le bassin de Marrakech qui a beaucoup plus souffert avec une baisse de -12,4 %.

Segmentation régionale



ACTIVITÉ MATÉRIAUX



Repli de la consommation nationale du BPE dans un contexte compétitif de plus en plus agressif

- La multiplication des acteurs avec l'émergence et le développement de grands opérateurs.
- L'accentuation de la pression à la baisse sur les prix de vente et les marges, due à la concurrence des nouveaux entrants.
- La dégradation des conditions du marché dans le secteur du BTP en termes de conditions de paiement et de solvabilité.
- La tendance massive des grandes entreprises à installer leurs propres centrales sur les grands chantiers.

Ciments du Maroc conforte sa position de leader grâce à une présence accrue sur les principaux grands projets du Royaume

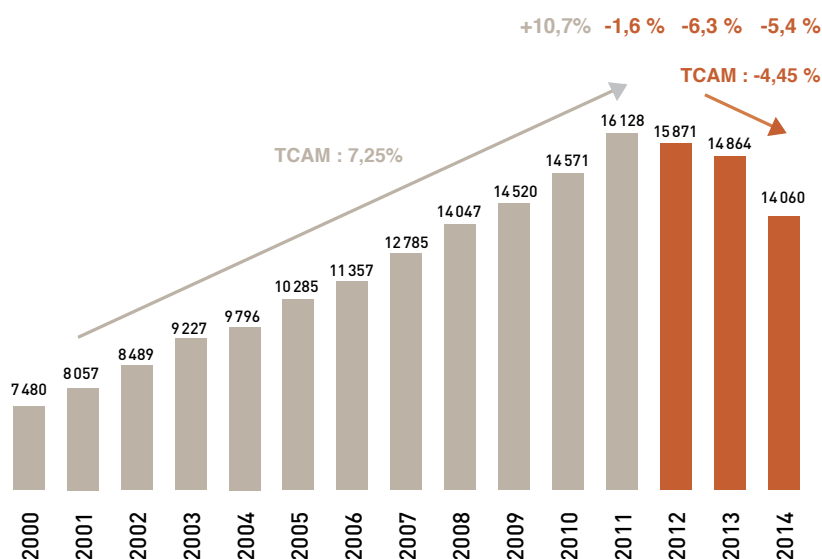
- Finalisation des différents chantiers d'infrastructures urbaines, autoroutières et d'assainissement de la ville de Casablanca.
- Poursuite des livraisons du projet d'extension du port et des usines de l'Office Chérifien des Phosphates à Jorf Lasfar.
- Achèvement du projet autoroutier Berrechid - Béni Mellal.

Analyse de l'activité

ACTIVITÉ CIMENT

Après une baisse de -1,6 % en 2012, et de -6,3 % en 2013, l'année 2014 s'est achevée sur une performance annuelle négative de - 5,4 %. En termes de volumes, les ventes nationales de ciment ont représenté 14,06 millions de tonnes, soit une baisse de 800 000 de tonnes par rapport à l'année 2013 et un retour aux volumes écoulés en 2008.

Ventes nationales de ciment de 2000 à 2014



Cette prolongation de la tendance baissière des ventes nationales de ciment s'explique par la baisse d'activité dans le secteur de la construction. Ce dernier a été handicapé durant l'année écoulée par l'accumulation de facteurs défavorables dont principalement :

- Le ralentissement de l'exécution des grands chantiers financés par le budget général de l'État ou des sociétés publiques afin de contrecarrer l'évolution défavorable des déficits publics.
- La poursuite de la crise enregistrée en Europe, pesant sur les ressources touristiques et sur les transferts en provenance des résidents marocains à l'étranger.
- La rareté des liquidités bancaires, générant un attentisme des opérateurs économiques.
- La baisse des transactions immobilières en raison de l'attentisme des particuliers face à la cherté des biens.

PRINCIPAUX CHANTIERS

Port de Safi

Démarrés en 2013, les travaux de construction de ce grand projet maritime vont donner un nouvel élan à la région Doukkala-Abda.

Après les travaux de terrassement lancés en 2013, ce grand chantier est entré dans sa phase de construction au premier semestre 2014, avec le début des livraisons de ciment, à partir de l'usine de Safi, au maître d'oeuvre, le consortium SGTM-STFA. Toutes les dispositions en termes de production et de logistique ont été, par ailleurs, prises pour accompagner ce grand projet stratégique pour la région de Doukkala-Abda, traduisant ainsi l'engagement de Ciments du Maroc à participer activement au développement économique de la région.

Le futur port est situé à 15 km au sud de Safi. Ce projet se déroulera en trois phases. La première mobilisera des investissements de l'ordre de 4 milliards de dirhams, avec des besoins en béton estimés à 700 000 m³. Sa réalisation permettra d'accompagner le secteur énergétique et l'industrie chimique de la région et de contribuer au développement du transport des grands vracs liés à l'énergie et à l'industrie minière. Le nouveau port répondra également aux besoins d'approvisionnement en charbon de la nouvelle centrale thermique de l'office national de l'eau et de l'électricité (ONEE), tant dans sa première que dans sa deuxième phase.

Il offrira également une capacité portuaire importante et extensible pour couvrir les besoins futurs en trafic d'import et d'export du Groupe OCP et d'autres trafics dans une troisième phase.

La première phase de ce nouveau port sera livrée en août 2017 - au terme de 53 mois de travaux - pour répondre aux besoins de la nouvelle centrale thermique de l'ONEE, estimés à 3,5 millions de tonnes de charbon par an. Ce nouveau port comprendra un poste charbonnier de 280 mètres linéaires et d'une profondeur de 16,50 mètres, ainsi qu'un quai de service de 100 mètres linéaires et d'une profondeur de 6 mètres, auxquels s'ajoute un terre-plein de stockage de 3 ha. Ces ouvrages seront



protégés par une digue principale d'une longueur totale de 2 263 mètres, une digue secondaire d'une longueur totale de 777 mètres et des cavaliers de protection d'une longueur totale de 350 mètres.

À noter que le déplacement des activités de trafic des phosphates et dérivés vers le nouveau port - dans sa deuxième phase - contribuera à l'amélioration du cadre environnemental, sécuritaire et sanitaire de la ville de Safi.



ACTIVITÉ MATÉRIAUX

Estimé à 5,1 millions de m³, le marché national du béton prêt à l'emploi a enregistré une baisse de 3 % comparé à 2013. Le taux de pénétration s'est légèrement amélioré pour se situer à 11,7 % contre 11,3 % en 2013.

L'année 2014 a été marquée par l'entrée de nouveaux opérateurs BPE et par une forte pression sur les prix de vente.

Les ventes BPE de Ciments du Maroc ont enregistré un retrait de 27 % par rapport à 2013, et ce dans un contexte de concurrence accrue que connaît le secteur notamment avec l'émergence de grands opérateurs. Les ventes granulats de Ciments du Maroc pour l'année 2014 ont enregistré un retrait de 29 % par rapport à 2013. Le marché national des granulats est en pleine mutation malgré l'explosion du secteur informel depuis l'introduction de la Taxe Spéciale sur le sable. En stagnation par rapport à 2013, le marché national des granulats est estimé à 150 millions de tonnes.

L'activité granulats reste toujours fortement impactée par le non respect de la limitation de la charge du transport et caractérisée par la difficulté de maîtrise du foncier, les pratiques informelles et la forte pression sur les prix, dans un contexte de forte concurrence.

Ciments du Maroc préserve, néanmoins, sa position de leader du marché des matériaux de construction (BPE et Granulats) avec une présence sur les principaux chantiers d'infrastructures au Maroc, grâce à son dispositif, son professionnalisme, sa démarche qualité et à sa politique d'innovation et de développement de nouveaux produits.

Le dispositif industriel de Bétomar à fin 2014 est composé de 24 centrales BPE et 4 carrières granulats.

PRINCIPAUX CHANTIERS

Infrastructures urbaines de la ville de Casablanca

Depuis fin 2012, date de mise en service de sa première ligne de tramway, la ville de Casablanca est toujours un chantier à ciel ouvert. L'ensemble de ces infrastructures devrait permettre de régler les problèmes liés à la circulation, de canaliser les flux de trafic et de réduire le taux élevé des embouteillages, des nuisances sonores et de pollution.

Après le franc succès du projet du tramway, Ciments du Maroc a continué son engagement par l'accompagnement de ces chantiers structurants à travers son activité BPE. Livraisons nocturnes et coulages continus pendant plusieurs jours avec un seul mot d'ordre : améliorer les infrastructures, la sécurité et le confort des Casablancais.



Passage souterrain du Boulevard Abderrahim Bouabid à Casablanca

La trémie Abderrahim Bouabid constitue un pont de liaison entre le quartier Oasis et le Boulevard El Hachmi Filali. Son objectif est de fluidifier la circulation entre l'Est et l'Ouest de la ville de Casablanca reliant ainsi deux grands axes de la métropole.

Aussi, le projet a permis la création d'un nouveau passage sous la voie ferrée d'où d'ailleurs toute la complexité de ce chantier. Des ponts provisoires ont été installés avant le creusement pour ne pas ralentir la cadence des trains et une structure en béton supportant la plateforme du tram était déjà mise en place lors du chantier du tramway.



Tranchée couverte du Boulevard Al Mouqaouama à Casablanca

Le chantier d'enfouissement et de couverture du Boulevard Al Mouqaouama, entre les rues Abdelkrim Al Khattabi et le Boulevard Mohammed V revêt une grande importance stratégique pour le développement du système artériel de la ville. Livrée en 2014, la trémie Dakar a nécessité pas moins de 18 mois de travaux, durant lesquels des déviations provisoires ont été disposées pour la circulation routière.

Cette trémie nouvelle génération, intégrant des équipements de sécurité et dotée d'un dispositif d'éclairage, de ventilation et de télésurveillance allègera de manière conséquente la circulation dans cette zone très saturée.

Le chantier de la trémie Dakar (plus connu sous le nom de Chicolor) a été marqué par des contraintes liées à la nature du sol et à la nécessité de déplacement des différents réseaux et conduites traversant le boulevard.

Travaux d'élargissement à 2X3 voies de l'autoroute urbaine

Toujours dans le même souci de décongestionnement de la métropole, le troisième projet concerne l'élargissement à 3 couloirs à deux chaussées de l'autoroute urbaine de Casablanca (A3) dans les deux sens, sur une longueur de 22 kilomètres entre les échangeurs Aïn Harrouda et OCP.



Les travaux de ce chantier portent notamment sur le renforcement des voies existantes de cet axe principal de la métropole, la mise aux normes des échangeurs et des bretelles, l'amélioration des réseaux d'assainissement et d'éclairage public, la modernisation de la signalisation routière et la mise à niveau de l'environnement de l'autoroute.

La finalisation de ces travaux, dont la durée est estimée à 24 mois, devrait permettre une nette amélioration de la mobilité pour les 120 000 véhicules qui empruntent quotidiennement l'autoroute urbaine de Casablanca.

Résultats

DES RÉSULTATS MARQUÉS PAR LA BAISSÉ D'ACTIVITÉ, MAIS QUI RESTENT SOLIDES, GRÂCE À UNE EFFICIENCE OPÉRATIONNELLE MAINTENUE

Comptes consolidés (en MMAD)	2014	2013	Variation
Chiffre d'affaires opérationnel	3 439	3 623	- 5,1 %
Excédent brut d'exploitation	1 486	1 614	- 7,9 %
Résultat d'exploitation	1 024	1 129	- 9,3 %
Résultat net	813	820	- 0,8 %
Capacité d'autofinancement	1 284	1 355	- 5,2 %

Les ventes en volume de Ciments du Maroc et de sa filiale Indusaha ont enregistré un retrait de 5,1 %, dans un contexte de marché en retrait de 5,4 % marqué par les fortes intempéries qui ont touché le royaume au 4^{ème} trimestre.

De même, l'activité matériaux, a connu un recul de ses volumes par rapport à 2013, de respectivement - 26,6 % pour le béton prêt à l'emploi, et - 28,8 % pour les granulats. Le chiffre d'affaires opérationnel s'établit à 3 439 MMAD, en baisse de 5,1 % par rapport à 2013.

L'excédent brut d'exploitation s'établit en recul de 7,9 % à 1 486 MMAD. L'efficacité opérationnelle, notamment l'utilisation de combustibles de substitution, ont permis de compenser partiellement l'effet négatif de la diminution des volumes vendus.

Le résultat d'exploitation, enregistre en conséquence un recul de 9,3 % à 1 024 MMAD.

Le résultat net de l'exercice 2014 s'établit à 813 MMAD. En l'absence de provision supplémentaire pour dépréciation des titres de la société égyptienne Suez Cement Company, il reste en ligne avec celui de l'exercice 2013, qui comparativement avait enregistré une dotation de 102 MMAD sur ce poste.

La capacité d'autofinancement s'établit en conséquence à 1 284 MMAD (- 5,2 % par rapport à 2013).

Les investissements se sont poursuivis avec la construction du centre de broyage de Jorf Lasfar, dont la mise en service a été réalisée au 2nd semestre 2014.

Dans le Nord, le projet de cimenterie et d'un centre de broyage à Tanger, poursuivent leur développement.

Comptes sociaux (en MMAD)	2013	2014	Variation
Chiffre d'affaires opérationnel	3 305	3 129	-5,3 %
Excédent brut d'exploitation	1 463	1 342	-8,3 %
Résultat d'exploitation	1 002	903	-9,8 %
Résultat net	782	795	+1,7 %
Capacité d'autofinancement	1 294	1 254	-3,1 %

Perspectives

ACTIVITÉ CIMENT

L'année 2014 aura été une année particulièrement difficile, à l'image des deux années qui l'ont précédé. Cette conjoncture difficile pour le marché national du ciment s'explique par la conjonction d'éléments défavorables endogènes à l'économie nationale – gel partiel des commandes publiques pour cause de déficits publics, rareté des liquidités bancaires, cherté des biens par rapport à la solvabilité des ménages – qu'exogènes – stagnation économique en Europe pesant sur les ressources touristiques et sur les transferts en provenance des résidents marocains à l'étranger.

Pour autant, les fondamentaux économiques du secteur cimentier restent solides puisqu'il persiste toujours une forte demande latente en raison d'un déficit en logements encore non résorbé. Ainsi, et même si les éléments défavorables cités plus haut qui ont défavorablement impacté le marché en 2014 devraient persister en 2015, il est permis de se montrer raisonnablement optimiste pour l'année à venir sur une stabilisation du marché en vue d'une reprise à moyen terme.

Et ce d'autant plus que des éléments positifs devraient encourager la consommation de ciment en 2015. On peut notamment citer la perspective d'une exceptionnelle campagne agricole, le déroulement des élections municipales qui traditionnellement s'accompagnent d'une hausse de la dépense publique et enfin la légère reprise des investissements publics avec la hausse du budget alloué aux infrastructures prévu dans la loi de Finances 2015.

L'année 2015 sera marquée par :

- Au plan international, dans le cadre de la politique de développement d'Italcementi Group et en partenariat avec ses actionnaires minoritaires, Ciments du Maroc poursuit **ses projets de développement en Afrique**, compte tenu du fort potentiel de développement que cette région présente. Italcementi Group est déjà présent en Afrique subsaharienne, notamment en Mauritanie et en Gambie. Plusieurs projets ont été identifiés, notamment celui d'une **unité de broyage en Guinée Conakry**.
- Un **centre de broyage au Nord** permettra de développer notre couverture géographique du territoire.

- La poursuite de l'effort au sein de nos usines en matière d'utilisation accrue de **combustibles de substitution** et ce, afin d'atteindre nos objectifs en terme d'efficacité industrielle.
- Les investissements au **centre de broyage à Laâyoune**, en termes d'environnement, afin d'augmenter sa capacité de stockage et de chargement.
- La mise en œuvre d'une **nouvelle politique commerciale**, via le déploiement de terminaux commerciaux sous la marque **i.nova**.

ACTIVITÉ MATÉRIAUX

Une reprise progressive des marchés BPE et granulats attendue pour 2015, grâce notamment :

- À l'ambitieux plan de développement du Grand Casablanca (2015-2020).
- Au projet de construction du Nouveau Port de Pêche à Casablanca.
- À la finalisation de l'extension du port et des usines de l'Office Chérifien des Phosphates à Jorf Lasfar.
- Aux projets intégrés de développement des pôles urbains.
- À la poursuite des programmes de logements sociaux.

Consolidation de la position de Ciments du Maroc et renforcement du dispositif matériaux prévus pour 2015 :

- Ouverture d'une nouvelle carrière de granulats dans la région de Casablanca.
- Augmentation des réserves des carrières de granulats exploitées actuellement à Benslimane et à Ouled Abbou, par le contrôle de terrains avoisinants les gisements actuels.
- Installation d'une nouvelle centrale à béton à Khouribga.





Le parc thermo-solaire CSP d'Aït Baha

Le parc thermo-solaire CSP d'Aït Baha

Le parc thermo-solaire CSP d'Aït Baha, inauguré en 2014, est en ligne avec le projet national de développement des énergies renouvelables. Ciments du Maroc marque ainsi son engagement dans l'utilisation d'énergies propres.

Fidèle à sa politique de développement durable, Italcementi Group a toujours été engagé dans le juste équilibre entre le développement économique, la protection de l'environnement et la responsabilité sociale. Au Maroc, la stratégie du Groupe est en ligne avec la stratégie nationale de développement des Énergies Renouvelables, visant à atteindre en 2020, 42 % de puissance électrique de source éolienne, solaire et hydraulique.

En particulier, Italcementi Group s'engage à réduire l'impact environnemental de ses usines et à accroître l'utilisation d'énergies vertes. Elle partage avec Italgem, filiale d'Italcementi Group spécialisée dans la production d'énergie de source renouvelable, la mission de « créer de la valeur grâce à l'innovation et à l'utilisation durable des ressources naturelles », où les mêmes énergies jouent un rôle croissant.

Une solution efficace sur les plans économique et environnemental

L'industrie cimentière est fortement consommatrice d'énergie thermique et électrique. Le parc thermo-solaire d'Aït Baha utilise une technologie novatrice qui permet, à terme, de réduire fortement le coût du kilowatt heure solaire, par rapport aux technologies CSP traditionnelles et de minimiser les coûts de production en utilisant des matériaux simples. En outre, les matériaux constituant les structures et la tuyauterie sont facilement recyclables et ne présentent aucun risque potentiel lors des opérations de montage ou de démontage.



Le choix du site de l'usine d'Aït Baha



L'usine d'Aït Baha, première cimenterie au Maroc à obtenir la certification Système de Management Énergétique ISO 50001 v 2011, a été conçue en utilisant les meilleures technologies disponibles en matière de protection de l'environnement, d'efficacité énergétique et d'économie d'eau. Elle utilise un procédé de récupération de chaleur visant à produire de l'électricité avec la chaleur résiduelle du four : la cogénération.

Elle était donc techniquement prédisposée à accueillir le parc thermo-solaire qui est intégré dans la centrale de cogénération existante et contribue à augmenter l'auto-production électrique jusqu'à 9 000 000 kWh/an, correspondant à environ 6 000 tonnes de CO₂ épargné.

De plus, ce site a été choisi en raison de la disponibilité des infrastructures et de l'espace adjacent à la centrale électrique et à la cimenterie qu'elle approvisionne, sans oublier que la région bénéficie d'un ensoleillement intéressant (près de 2 400 kWh/m²/an).

Descriptif du parc thermo-solaire d'Aït Baha

Le parc thermo-solaire de l'usine d'Aït Baha se compose de trois modules solaires et d'un nouvel échangeur de chaleur intégré dans le système de cogénération existant. Mis en service après deux ans de travaux, le CSP a nécessité un investissement de 30 millions de dirhams.

La structure est fabriquée en béton coulé sur place et forme un module capteur de 11 m de large sur 215 m de long. Au total, la structure de chaque ligne comprend 140 éléments préfabriqués nécessitant 800 m³ de béton pour un poids d'environ 2 000 tonnes. Ces supports en béton pivotent pour suivre la course du soleil. Tous les ciments et les agrégats utilisés dans la construction ont été fournis par les usines du Groupe au Maroc.

Les miroirs attachés aux poutres en béton sont des films souples de PET (Mylar) aluminisés. Une partie de la chaleur véhiculée par l'air chauffé jusqu'à 600° C est stockée dans un dispositif composé d'un réservoir en béton rempli de pierres sélectionnées, prélevées dans les carrières de Ciments du Maroc. L'air brûlant, qui provient du récepteur, réchauffe les pierres pendant la journée. La nuit, le flux d'air est inversé et les pierres, ayant accumulé la chaleur, la relâchent permettant le soutien au circuit de production d'électricité.

Le rendement solaire-thermique moyen du système est chiffré à 50 %. Au total, la puissance thermique de pointe des trois modules s'élève à 3 800 kWh et est développée sur 6 000 m² de surface exposée.





États financiers

- 60 Comptes sociaux
- 70 Rapport du Conseil à l'Assemblée Générale Ordinaire
- 76 Comptes consolidés

Comptes sociaux

BILAN ACTIF (Modèle normal)

Exercice clos le 31 décembre 2014

ACTIF	Au 31 décembre 2014			Au 31 décembre 2013	Au 31 décembre 2013 Pro forma
	Brut	Amortissements et provisions	Net	Net	Net
IMMOBILISATIONS EN NON VALEURS (A)	67 635 556,51	41 871 219,06	25 764 337,45	21 256 368,37	25 164 716,02
• Frais préliminaires	13 249 719,00	8 528 523,80	4 721 195,20	1 557 370,00	1 557 370,00
• Charges à répartir sur plusieurs exercices	54 385 837,51	33 342 695,26	21 043 142,25	19 698 998,37	23 607 346,02
• Primes de remboursement des obligations					
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (B)	363 409 351,60	30 279 020,71	333 130 330,89	289 210 336,32	331 710 336,32
• Immobilisation en recherche et développement					
• Brevets, marques, droits et valeurs similaires	45 045 716,15	30 279 020,71	14 766 695,44	18 410 336,32	19 910 336,32
• Fonds commercial	318 363 635,45		318 363 635,45	270 800 000,00	311 800 000,00
• Autres immobilisations incorporelles				0,00	0,00
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (C)	8 384 958 539,80	4 955 981 523,61	3 428 977 016,19	3 311 173 836,25	3 511 286 739,50
• Terrains	112 352 964,80		112 352 964,80	34 432 964,80	67 480 264,80
• Constructions	1 695 487 820,43	914 220 245,22	781 267 575,21	759 204 763,55	788 556 384,18
• Installations techniques, matériel et outillage	6 080 574 812,36	3 862 824 885,61	2 217 749 926,75	2 183 494 295,43	2 237 375 815,40
• Matériel de transport	91 542 488,86	86 109 492,11	5 432 996,75	2 690 743,83	2 726 687,15
• Mobilier, matériel de bureau et aménagements divers	119 106 170,59	92 826 900,67	26 279 269,92	24 272 046,41	27 667 948,43
• Autres immobilisations corporelles					
• Immobilisations corporelles en cours	285 894 282,76		285 894 282,76	307 079 022,23	387 479 639,54
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (D)	1 794 626 850,13	346 968 709,88	1 447 658 140,25	1 513 965 062,29	1 526 170 173,40
• Prêts immobilisés	35 419 490,62	1 197 759,88	34 221 730,74	23 262 876,77	34 268 503,04
• Autres créances financières	22 852 459,02	294 950,00	22 557 509,02	20 699 044,03	21 898 428,87
• Titres de participation	1 736 354 900,49	345 476 000,00	1 390 878 900,49	1 470 003 141,49	1 470 003 241,49
• Autres titres immobilisés					
ÉCARTS DE CONVERSION-ACTIF (E)					
• Diminution des créances immobilisées					
• Augmentation des dettes de financement					
TOTAL I (A + B + C + D + E)	10 610 630 298,04	5 375 100 473,26	5 235 529 824,78	5 135 605 603,23	5 394 331 965,24
STOCKS (F)	476 916 572,97	23 735 830,47	453 180 742,50	435 056 030,85	487 031 495,95
• Marchandises	114 548,13		114 548,13	22 136,18	35 870,18
• Matières et fournitures consommables	340 160 821,69	23 735 830,47	316 424 991,22	293 913 914,86	323 902 469,42
• Produits en cours					
• Produits intermédiaires et produits résiduels	98 889 627,89		98 889 627,89	117 018 119,70	121 356 223,87
• Produits finis	37 751 575,26		37 751 575,26	24 101 860,11	41 736 932,48
CRÉANCES DE L'ACTIF CIRCULANT (G)	938 761 527,62	78 497 837,39	860 263 690,23	592 175 777,91	866 578 157,18
• Fournisseurs débiteurs, avances et acomptes	5 677 473,87	903 438,82	4 774 035,05	2 270 620,55	2 419 790,26
• Clients et comptes rattachés	790 934 652,12	75 726 037,47	715 208 614,65	518 963 491,90	748 888 467,55
• Personnel	4 397 250,79	619 384,37	3 777 866,42	3 597 824,75	4 350 986,46
• État	73 661 023,68		73 661 023,68	28 305 576,74	55 625 225,34
• Comptes d'associés					
• Autres débiteurs	38 569 547,99	1 248 976,73	37 320 571,26	38 487 372,23	38 848 415,46
• Comptes de régularisation Actif	25 521 579,17		25 521 579,17	550 891,74	16 445 272,11
TITRES ET VALEURS DE PLACEMENT (H)	734 701 099,55		734 701 099,55	464 034 088,14	491 232 486,51
ÉCARTS DE CONVERSION-ACTIF (Éléments circulants) (I)	1 563 612,38		1 563 612,38	1 212 937,85	1 230 221,21
TOTAL II (F + G + H + I)	2 151 942 812,52	102 233 667,86	2 049 709 144,66	1 492 478 834,75	1 846 072 360,85
TRÉSORERIE-ACTIF					
• Chèques et valeurs à encaisser	22 619 305,17		22 619 305,17	41 576 701,37	43 664 221,00
• Banques, Trésorerie Générale, Chèques postaux	45 703 119,82		45 703 119,82	41 179 961,78	41 223 568,02
• Caisse, Régies d'avances et accreditifs	1 267 615,81		1 267 615,81	1 436 736,76	1 595 256,58
TOTAL III	69 590 040,80	0,00	69 590 040,80	84 193 399,91	86 483 045,60
TOTAL GÉNÉRAL I + II + III	12 832 163 151,36	5 477 334 141,12	7 354 829 010,24	6 712 277 837,89	7 326 887 371,69

BILAN PASSIF (Modèle normal)

Exercice clos le 31 décembre 2014

PASSIF		Au 31 décembre 2014	Au 31 décembre 2013	Au 31 décembre 2013 Pro forma
FINANCEMENT PERMANENT	CAPITAUX PROPRES			
	• Capital social ou personnel (1)	1 443 600 400,00	1 443 600 400,00	1 443 600 400,00
	• Moins : actionnaires, capital souscrit non appelé, capital appelé/dont versé			
	• Primes d'émission, de fusion, d'apport	605 507 322,47	200 997 938,29	208 866 317,29
	• Écarts de réévaluation			
	• Réserve légale	144 360 040,00	144 360 040,00	152 799 820,00
	• Autres réserves	152 006 503,98	152 006 503,98	205 851 503,98
	• Report à nouveau (2)	3 099 551 230,09	2 976 202 255,81	3 305 941 177,84
	• Résultat net en instance d'affectation (2)			
	• Résultat net de l'exercice (2)	794 876 973,94	772 969 154,28	781 518 169,37
	TOTAL DES CAPITAUX PROPRES (A)	6 239 902 470,48	5 690 136 292,36	6 098 577 388,48
	CAPITAUX PROPRES ASSIMILÉS (B)	3 773 338,80	2 294 028,60	3 046 246,60
	• Subventions d'investissement			
	• Provisions réglementées	3 773 338,80	2 294 028,60	3 046 246,60
	DETTES DE FINANCEMENT (C)			
	• Emprunts obligataires			
	• Autres dettes de financement			
PROVISIONS DURABLES POUR RISQUES ET CHARGES (D)	136 058 072,82	100 131 516,88	118 692 562,97	
• Provisions pour risques	3 215 000,00	0,00	2 855 000,00	
• Provisions pour charges	132 843 072,82	100 131 516,88	115 837 562,97	
ÉCARTS DE CONVERSION-PASSIF (E)				
• Augmentation des créances immobilisées				
• Diminution des dettes de financement				
Total I (A + B + C + D + E)	6 379 733 882,10	5 792 561 837,84	6 220 316 198,05	
DETTES DU PASSIF CIRCULANT (F)	739 635 224,30	716 762 450,05	901 124 309,16	
• Fournisseurs et comptes rattachés	417 670 414,11	340 398 324,93	439 062 448,88	
• Clients créditeurs, avances et acomptes	12 352 210,56	3 468 847,52	6 409 832,55	
• Personnel	10 806 858,92	13 402 597,66	15 238 474,12	
• Organismes sociaux	24 932 736,96	24 564 028,19	27 820 903,48	
• État	142 173 316,59	170 187 764,00	225 318 667,02	
• Comptes d'associés	5 546 570,01	8 790 898,19	8 790 898,19	
• Autres créanciers	126 097 387,20	155 846 000,46	178 379 095,82	
• Comptes de régularisation Passif	55 729,95	103 989,10	103 989,10	
AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (G)	34 964 508,20	11 135 136,40	11 685 985,76	
ÉCARTS DE CONVERSION-PASSIF (Éléments circulants) (H)	819 619,73	574 665,81	574 952,05	
Total II (F + G + H)	775 419 352,23	728 472 252,26	913 385 246,97	
TRÉSORERIE PASSIF				
• Crédits d'escompte				
• Crédits de trésorerie	62 649 399,28	57 734 586,42	57 734 586,42	
• Banques	137 026 376,63	133 509 161,37	135 451 340,25	
Total III	199 675 775,91	191 243 747,79	193 185 926,67	
TOTAL GÉNÉRAL I + II + III	7 354 829 010,24	6 712 277 837,89	7 326 887 371,69	

(1) Capital personnel débiteur (-)

(2) Bénéficiaire (+) ; Déficitaires (-)

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (hors taxes)

Exercice clos le 31 décembre 2014

	NATURE	OPÉRATIONS		TOTAUX DE L'EXERCICE 3 = 2+1	TOTAUX DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT 4	TOTAUX DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT PRO FORMA FIN DÉC 2013
		Propres à l'exercice 1	Concernant les exercices précédents 2			
EXPLOITATION	PRODUITS D'EXPLOITATION					
	• Ventes de marchandises (en l'état)	0,00		0,00	0,00	0,00
	• Ventes de biens et services produits	3 154 180 093,46		3 154 180 093,46	2 879 692 569,34	3 513 590 377,71
	• Chiffre d'affaires	3 154 180 093,46		3 154 180 093,46	2 879 692 569,34	3 513 590 377,71
	• Variation de stocks de produits (1)	68 646 293,54		68 646 293,54	39 460 824,71	37 851 642,53
	• Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même	55 724 457,24		55 724 457,24	47 098 767,51	47 876 808,36
	• Subventions d'exploitation					
	• Autres produits d'exploitation	0,00		0,00	50 000,00	50 000,00
	• Reprises d'exploitation ; transferts de charges	50 623 664,25		50 623 664,25	14 836 441,77	17 628 656,73
	Total I	3 329 174 508,49	0,00	3 329 174 508,49	2 981 138 603,33	3 616 997 485,33
	CHARGES D'EXPLOITATION					
	• Achats revendus (2) de marchandises	0,00		0,00	214 012,25	200 278,25
	• Achats consommés (2) de matières et fournitures	1 306 702 178,02	-611 422,43	1 306 090 755,59	1 066 022 136,88	1 468 688 220,24
	• Autres charges externes	356 840 980,95	-1 783 091,44	355 057 889,51	242 262 316,20	394 676 885,00
II • Impôts et taxes	22 131 132,88		22 131 132,88	19 731 434,59	26 275 284,50	
• Charges de personnel	253 630 236,87		253 630 236,87	204 974 978,92	246 166 300,46	
• Autres charges d'exploitation	4 816 785,47		4 816 785,47	4 187 375,23	7 353 723,16	
• Dotations d'exploitation	484 366 257,49		484 366 257,49	447 448 527,03	472 082 735,64	
Total II	2 428 487 571,68	-2 394 513,87	2 426 093 057,81	1 984 840 781,10	2 615 443 427,25	
III RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			903 081 450,68	996 297 822,23	1 001 554 058,08	
FINANCIER	PRODUITS FINANCIERS					
	• Produits des titres de participation et autres titres immobilisés	174 382 130,93		174 382 130,93	133 365 906,60	133 366 026,60
	IV • Gains de change	4 091 578,62		4 091 578,62	5 351 430,36	5 363 297,68
	• Intérêts et autres produits financiers	21 606 049,03		21 606 049,03	8 199 657,28	9 604 057,02
	• Reprises financières ; transferts de charges	1 230 221,21		1 230 221,21	711 218,29	719 391,08
	Total IV	201 309 979,79	0,00	201 309 979,79	147 628 212,53	149 052 772,38
	CHARGES FINANCIÈRES					
	• Charges d'intérêts	728 726,78		728 726,78	9 926 401,74	9 955 645,00
	V • Pertes de change	7 575 036,91		7 575 036,91	2 654 889,41	2 698 890,06
	• Autres charges financières					
• Dotations financières	1 563 612,38		1 563 612,38	103 733 937,85	103 751 221,21	
Total V	9 867 376,07	0,00	9 867 376,07	116 315 229,00	116 405 756,27	
VI RÉSULTAT FINANCIER (IV-V)			191 442 603,72	31 312 983,53	32 647 016,11	
VII RÉSULTAT COURANT (III + VI)			1 094 524 054,40	1 027 610 805,76	1 034 201 074,19	

(1) Variation de stocks : stock final - stock initial ; augmentation (+) ; diminution (-)

(2) Achats revendus ou consommés : achats - variation de stocks

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (hors taxes) (suite)

Exercice clos le 31 décembre 2014

	NATURE	OPÉRATIONS		TOTAUX DE L'EXERCICE 3 = 2+1	TOTAUX DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT 4	TOTAUX DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT PRO FIN DÉC 2013	
		Propres à l'exercice 1	Concernant les exercices précédents 2				
VII	RÉSULTAT COURANT (reports)			1 094 524 054,40	1 027 610 805,76	1 034 201 074,19	
NON COURANT	PRODUITS NON COURANTS						
	• Produits de cessions d'immobilisations	17 675,09		17 675,09	36 470 547,00	48 810 547,00	
	• Subventions d'équilibre						
	VIII	• Reprises sur subventions d'investissement					
	• Autres produits non courants	2 340 942,20	8 551 817,06	10 892 759,26	5 422 153,23	6 483 578,56	
	• Reprises non courantes ; transferts de charges	10 757 553,80		10 757 553,80	18 997 635,60	19 148 044,88	
	Total VIII	13 116 171,09	8 551 817,06	21 667 988,15	60 890 335,83	74 442 170,44	
	CHARGES NON COURANTES						
	• Valeurs nettes d'amortissement des immobilisations cédées	966 526,73		966 526,73	2 725 787,00	6 461 387,00	
	• Subventions accordées						
	IX	• Autres charges non courantes	37 710 826,83		37 710 826,83	25 360 496,94	27 735 994,80
	• Dotations non courantes aux amortissements et aux provisions	26 162 652,05		26 162 652,05	8 623 888,37	9 328 597,46	
	Total IX	64 840 005,61	0,00	64 840 005,61	36 710 172,31	43 525 979,26	
X	RÉSULTAT NON COURANT (VIII-IX)			-43 172 017,46	24 180 163,52	30 916 191,18	
XI	RÉSULTAT AVANT IMPÔTS (VII + X)			1 051 352 036,94	1 051 790 969,28	1 065 117 265,37	
XII	IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT	256 475 063,00		256 475 063,00	278 821 815,00	283 599 096,00	
XIII	RÉSULTAT NET (XI-XII)			794 876 973,94	772 969 154,28	781 518 169,37	
XIV	TOTAL DES PRODUITS (I + IV + VIII)			3 552 152 476,43	3 189 657 151,69	3 840 492 428,15	
XV	TOTAL DES CHARGES (II + V + IX + XII)			2 757 275 502,49	2 416 687 997,41	3 058 974 258,78	
XVI	RÉSULTAT NET (Total des produits - Total des charges)			794 876 973,94	772 969 154,28	781 518 169,37	



ÉTAT DES SOLDES DE GESTION (E.S.G.)

Exercice du 01/01/2014 au 31/12/2014

I. TABLEAU DE FORMATION DES RÉSULTATS (T.F.R.)			Exercice	Exercice Précédent
1	+	Ventes de Marchandises (en l'état)		
2	-	Achats revendus de marchandises		214 012,25
I	=	MARGE BRUTE SUR VENTES EN L'ÉTAT	0,00	-214 012,25
II	+	PRODUCTION DE L'EXERCICE (3+4+5)	3 278 550 844,24	2 966 252 161,56
3		Ventes de biens et services produits	3 154 180 093,46	2 879 692 569,34
4		Variation stocks produits	68 646 293,54	39 460 824,71
5		Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même	55 724 457,24	47 098 767,51
III	-	CONSOMMATIONS DE L'EXERCICE (6+7)	1 661 148 645,10	1 308 284 453,08
6		Achats consommés de matières et fournitures	1 306 090 755,59	1 066 022 136,88
7		Autres charges externes	355 057 889,51	242 262 316,20
IV	=	VALEUR AJOUTÉE (I + II + III)	1 617 402 199,14	1 657 753 696,23
8	+	Subventions d'exploitation		
9	-	Impôts et taxes	22 131 132,88	19 731 434,59
10	-	Charges de personnel	253 630 236,87	204 974 978,92
V	=	EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION (EBE) OU INSUFFISANCE BRUTE D'EXPLOITATION (IBE)	1 341 640 829,39	1 433 047 282,72
11	+	Autres produits d'exploitation		50 000,00
12	-	Autres charges d'exploitation	4 816 785,47	4 187 375,23
13	+	Reprises d'exploitation, transferts de charges	50 623 664,25	14 836 441,77
14	-	Dotations d'exploitation	484 366 257,49	447 448 527,03
VI	=	RÉSULTAT D'EXPLOITATION (+ ou -)	903 081 450,68	996 297 822,23
VII	+/-	RÉSULTAT FINANCIER	191 442 603,72	31 312 983,53
VIII	=	RÉSULTAT COURANT (+ ou -)	1 094 524 054,40	1 027 610 805,76
IX	+/-	RÉSULTAT NON COURANT	-43 172 017,46	24 180 163,52
15	-	Impôt sur les résultats	256 475 063,00	278 821 815,00
X	=	RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (+ ou -)	794 876 973,94	772 969 154,28
II. CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT (C.A.F.) - AUTOFINANCEMENT			Exercice	Exercice Précédent
1		Résultat net de l'exercice		
		Bénéfice +	794 876 973,94	772 969 154,28
		Perte -		
2	+	Dotations d'exploitation (1)	467 961 318,48	442 355 446,86
3	+	Dotations financières (1)		102 521 000,00
4	+	Dotations non courantes (1)	1 524 612,97	380 469,10
5	-	Reprises d'exploitation (2)	1 807 885,00	1 125 000,00
6	-	Reprises financières (2)		
7	-	Reprises non courantes (2) (3)	9 064 645,99	11 613 127,69
8	-	Produits des cessions d'immobilisations	17 675,09	36 470 547,00
9	+	Valeurs nettes d'amortissements des immobilisations cédées	966 526,73	2 725 787,00
I		CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT (C.A.F.)	1 254 439 226,04	1 271 743 182,55
10		Distributions de bénéfices	649 620 180,00	577 440 160,00
II		AUTOFINANCEMENT	604 819 046,04	694 303 022,55

(1) à l'exclusion des dotations relatives aux actifs et passifs circulants et à la trésorerie.

(2) à l'exclusion des reprises relatives aux actifs et passifs circulants et à la trésorerie.

(3) y compris reprises sur subventions d'investissement.

TABLEAU DE FINANCEMENT DE L'EXERCICE (modèle normal)

Exercice du 01/01/2014 au 31/12/2014

I. SYNTHÈSE DES MASSES DU BILAN		EXERCICE A	EXERCICE PRÉCÉDENT B	VARIATIONS A-B	
				EMPLOIS C	RESSOURCES D
1	Financement Permanent	6 377 217 485,28	5 792 561 837,84		584 655 647,44
2	Moins actif immobilisé	5 234 929 824,78	5 135 605 603,23	99 324 221,55	
3	= Fonds de Roulement Fonctionnel (1-2) (A)	1 142 287 660,50	656 956 234,61		485 331 425,89
4	Actif circulant	2 047 741 167,82	1 492 478 834,75	555 262 333,07	
5	Moins passif circulant	775 376 686,44	728 472 252,26		46 904 434,18
6	= Besoin de Financement Global (4-5) (B)	1 272 364 481,38	764 006 582,49	508 357 898,89	
7	TRÉSORERIE NETTE (Actif - Passif) = A-B	-130 076 820,88	-107 050 347,88		23 026 473,00
II. EMPLOIS ET RESSOURCES		EXERCICE		EXERCICE PRÉCÉDENT	
		EMPLOIS	RESSOURCES	EMPLOIS	RESSOURCES
I. RESSOURCES STABLES DE L'EXERCICE (FLUX)					
• AUTOFINANCEMENT (A)			604 819 046,04		694 303 022,55
+ Capacité d'autofinancement			1 254 439 226,04	1 271 743 182,55	
- Distributions de bénéfices		649 620 180,00		577 440 160,00	
• CESSIONS ET RÉDUCTIONS D'IMMOBILISATIONS (B)			79 289 016,09		42 965 730,49
+ Cessions d'immobilisations incorporelles					
+ Cessions d'immobilisations corporelles			17 675,09		36 470 260,00
+ Cessions d'immobilisations financières			79 271 341,00		287,00
+ récupérations sur créances immobilisées					6 495 183,49
• AUGMENTATION DES CAPITAUX PROPRES ET ASSIMILÉS (C)			404 509 384,18		
+ Apports de fusion de la société Betomar			404 509 384,18		
+ Subventions d'investissement					
• * PROVISIONS DURABLES DE FINANCEMENT (D) (nettes de primes de remboursement)			28 982 854,23		
TOTAL I - RESSOURCES STABLES (A + B + C + D)			1 117 600 300,54		737 268 753,04
II. EMPLOIS STABLES DE L'EXERCICE (FLUX)					
• ACQUISITIONS ET AUGMENTATIONS D'IMMOBILISATIONS (E)		619 019 198,76		235 821 246,21	
+ Acquisitions d'immobilisations incorporelles (fusion)		47 610 696,50		19 919 459,33	
+ Acquisitions d'immobilisations corporelles y compris apports de fusion		558 444 083,30		215 901 786,88	
+ Prêts et créances immobilisées apports de fusion		12 205 111,11			
+ Acquisitions d'immobilisations financières		147 000,00			
+ Augmentation des créances immobilisées		612 307,85			
• REMBOURSEMENT DES CAPITAUX PROPRES (F)					
• REMBOURSEMENTS DES DETTES DE FINANCEMENT (G)				330 000 000,00	
• EMPLOIS EN NON VALEURS (H)		13 249 675,89		4 127 887,77	
TOTAL II - EMPLOIS STABLES (E + F + G + H)		632 268 874,65		569 949 133,98	
III. VARIATION DU BESOIN DE FINANCEMENT GLOBAL (B.F.G.)		508 357 898,89		126 202 287,83	
IV. VARIATION DE LA TRÉSORERIE			23 026 473,00	41 117 331,23	
TOTAL GÉNÉRAL		1 140 626 773,54	1 140 626 773,54	737 268 753,04	737 268 753,04



TABLEAU DES IMMOBILISATIONS AUTRES QUE FINANCIÈRES

Exercice du 01/01/2014 au 31/12/2014

NATURE	MONTANT BRUT DÉBUT EXERCICE	AUGMENTATION			DIMINUTION			MONTANT BRUT FIN EXERCICE
		Acquisition/ Apports de fusion	Prod. par l'entrep. pour elle-même	Virement	Cession	Retrait	Virement	
IMMOBILISATIONS EN NON-VALEURS	86 673 646,31	0,00	0,00	18 035 080,38	0,00	37 073 170,18	0,00	67 635 556,51
• Frais préliminaires	7 435 950,00			5 813 769,00				13 249 719,00
• Charges à répartir sur plusieurs exercices	79 237 696,31			12 221 311,38		37 073 170,18		54 385 837,51
• Primes de remboursement des obligations								
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	312 793 916,15	50 563 635,45	0,00	51 800,00	0,00	0,00	0,00	363 409 351,60
• Immobilisation en recherche et développement								
• Brevets, marques, droits et valeurs similaires	41 993 916,15	3 000 000,00		51 800,00				45 045 716,15
• Fonds commercial	270 800 000,00	47 563 635,45						318 363 635,45
• Autres immobilisations incorporelles								
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	7 580 995 127,88	768 332 223,18	55 724 457,24	-18 086 880,38	0,00	2 006 388,12	0,00	8 384 958 539,80
• Terrains	34 432 964,80	77 920 000,00		0,00				112 352 964,80
• Constructions	1 588 416 811,88	58 667 504,77		49 543 699,38		1 140 195,60		1 695 487 820,43
• Installations techniques, matériel et outillage	5 510 751 967,82	255 114 349,35		314 969 366,09		260 870,90		6 080 574 812,36
• Matériel de transport	38 133 465,84	53 909 790,07		66 625,24		567 392,29		91 542 488,86
• Mobilier, matériel bureau et aménagements divers	102 180 895,31	12 186 430,15		4 776 774,46		37 929,33		119 106 170,59
• Autres immobilisations corporelles								
• Immobilisations corporelles en cours	307 079 022,23	310 534 148,84	55 724 457,24	-387 443 345,55				285 894 282,76

TABLEAU DES TITRES DE PARTICIPATION

Exercice du 01/01/2014 au 31/12/2014

Raison sociale de la société émettrice	Secteur d'activité 1	Capital social 2	Participation au capital % 3	Prix d'acquisition global 4	Valeur comptable nette 5	Extrait des derniers états de synthèse de la société émettrice			Produits inscrits au C.P.C. de l'exercice 9
						Date de clôture 6	Situation nette 7	Résultat net 8	
Indusaha	Matériaux de construction	81 680 000,00	91,00%	126 207 476,94	126 207 476,94	31/12/14	339 776 101,85	124 302 870,54	104 061 720,00
Cinord (1)	Matériaux de construction	1 340 000 000,00	15,00%	8 420 344,46	8 420 344,46	31/12/14	106 812 304,58	36 529 766,94	2 829 078,36
Ecocim	Environnement	2 000 000,00	30,00%	600 000,00	600 000,00	31/12/14	3 329 802,10	14 698,43	
Banque Populaire	Banque			145 000,00	145 000,00	31/12/14			10 200,00
Suez Cement Company (2)	Matériaux de construction	909 282 535,00	11,70%	1 600 834 979,09	1 255 358 979,09	31/12/14	7 506 387 343,71	596 501 753,47	67 481 132,57
Agadir Atlantique	Promotion immobilière et touristique	300 000,00	49,0%	147 000,00	147 000,00	31/12/14	278 591,00	-11 609,80	
TOTAL				1 736 354 800,49	1 390 878 800,49				174 382 130,93

(1) Le capital social de la société Cinord est exprimé en Ouguiya Mauritanienne.

(2) Le capital social de la société Suez Cement Company est exprimé en Livre Égyptienne.

TABLEAU DES PROVISIONS

Exercice du 01/01/2014 au 31/12/2014

NATURE	MONTANT DÉBUT EXERCICE	APPORTS DE FUSION	DOTATIONS			REPRISES			MONTANT FIN EXERCICE
			D'exploitation	Financières	Non courantes	D'exploitation	Financières	Non courantes	
1. Provisions pour dépréciation de l'actif immobilisé	346 911 771,20	56 938,68							346 968 709,88
2. Provisions réglementées	2 294 028,60	752 218,00			1 524 612,97			797 520,77	3 773 338,80
3. Provisions durables pour risques et charges	100 131 516,88	30 480 320,91	8 316 586,71			1 372 885,00		1 497 466,68	136 058 072,82
SOUS TOTAL (A)	449 337 316,68	31 289 477,59	8 316 586,71	0,00	1 524 612,97	1 372 885,00	0,00	2 294 987,45	486 800 121,50
4. Provisions pour dépréciation de l'actif circulant (hors trésorerie)	105 531 548,82	23 844 769,03	16 404 939,01			43 547 589,00			102 233 667,86
5. Autres provisions pour risques et charges	11 135 136,40	550 849,36		1 563 612,38	24 638 039,08		1 230 221,21	1 692 907,81	34 964 508,20
6. Provisions pour dépréciation des comptes de trésorerie									
SOUS TOTAL (B)	116 666 685,22	24 395 618,39	16 404 939,01	1 563 612,38	24 638 039,08	43 547 589,00	1 230 221,21	1 692 907,81	137 198 176,06
TOTAL (A + B)	566 004 001,90	55 685 095,98	24 721 525,72	1 563 612,38	26 162 652,05	44 920 474,00	1 230 221,21	3 987 895,26	623 998 297,56

TABLEAU DES CRÉANCES

Exercice du 01/01/2014 au 31/12/2014

CRÉANCES	TOTAL	ANALYSE PAR ÉCHÉANCE			AUTRES ANALYSES			
		Plus d'un an	Moins d'un an	Échues et non recouvrées	Montants en devises	Montants sur l'État et Org. Publics	Montants sur les entreprises liées	Montants représentés par effets
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ								
• Prêts immobilisés	35 419 490,62	24 537 211,20	9 684 519,54	1 197 759,88				
• Autres créances financières	22 852 459,02	22 557 509,02		294 950,00				
DE L'ACTIF CIRCULANT								
• Fournisseurs débiteurs, avances et acomptes	5 677 473,87		4 774 035,05	903 438,82	154 410,10		5 674,00	
• Clients et comptes rattachés	790 934 652,12		715 208 614,65	75 726 037,47	29 200 567,09		84 723 729,18	948 792 193,55
• Personnel	4 397 250,79		3 777 866,42	619 384,37				
• État	73 661 023,68		73 661 023,68			73 661 023,68		
• Compte d'associés								
• Autres débiteurs	38 569 547,99		37 320 571,26	1 248 976,73				
• Comptes de régularisation actif	25 521 579,17		25 521 579,17		4 593,93			



TABLEAU DES DETTES

Exercice du 01/01/2014 au 31/12/2014

DETTES	TOTAL	ANALYSE PAR ÉCHÉANCE			AUTRES ANALYSES			
		Plus d'un an	Moins d'un an	Échues et non payées	Montants en devises	Montants vis-à-vis de l'État et Org. Publics	Montants vis-à-vis des entreprises liées	Montants représentés par effets
DE FINANCEMENT								
• Emprunts obligataires								
• Autres dettes de financement								
DU PASSIF CIRCULANT								
• Fournisseurs et comptes rattachés	417 670 414,11		417 670 414,11		122 872 426,09	53 485 218,73	61 608 769,94	88 305 462,92
• Clients créditeurs, avances et acomptes	12 352 210,56		12 352 210,56		193 203,98			
• Personnel	10 806 858,92		10 806 858,92					
• Organismes Sociaux	24 932 736,96		24 932 736,96			4 061 830,54		
• État	142 173 316,59		142 173 316,59			142 173 316,59		
• Compte d'associés	5 546 570,01		5 546 570,01				2 865 415,71	
• Autres créanciers	126 097 387,20		126 097 387,20		29 747 476,93		24 529 451,61	12 080 912,84
• Comptes de régularisation passif	55 729,95		55 729,95					

TABLEAU DES SÛRETÉS RÉELLES DONNÉES OU REÇUES

Exercice du 01/01/2014 au 31/12/2014

TIERS CRÉDITEURS OU TIERS DÉBITEURS	Montant couvert par la sûreté	Nature (1)	Date et lieu d'inscription	Objet (2) (3)	Valeur comptable nette de la sûreté donnée à la date de clôture
• Sûretés données					
Néant					
• Sûretés reçues					
- Sûretés reçues	224 424,26	2	Essaouira le 12/10/2002		600 000,00
- Sûretés reçues	0,00	2	Marrakech le 06/02/1997		800 000,00
- Sûretés reçues	570 411,00	2	Fquih Ben Salah le 09/04/1997		600 000,00
- Sûretés reçues	70 907,27	2	Souk Sebt le 20/05/1997		116 480,00
- Sûretés reçues	478 512,26	2	Béni Mellal le 20/05/1999		800 000,00
- Sûretés reçues	926 661,67	2	Kelaa le 18/09/1997		1 500 000,00
- Sûretés reçues	34 992,00	2	Souk Sebt le 09/04/1997		300 000,00
- Sûretés reçues	120 429,17	2	Marrakech le 02/08/1999		500 000,00
- Sûretés reçues	11 344 072,21	2	Casablanca le 31/10/2013		10 000 000,00
- Sûretés reçues	2 096 033,98	2	Agadir le 27/12/2013		3 000 000,00

(1) Gage : 1 Hypothèque : 2 Nantissement : 3 Warrant : 4 Autres : 5 (à préciser)

(2) préciser si la sûreté est donnée au profit d'entreprises ou de personnes tierces (sûretés données) (entreprises liées, associés, membres du personnel)

(3) préciser si la sûreté reçue par l'entreprise provient de personnes tierces autres que le débiteur (sûretés reçues)

ENGAGEMENTS FINANCIERS REÇUS OU DONNÉS HORS OPÉRATIONS DE CRÉDIT-BAIL

Exercice du 01/01/2014 au 31/12/2014

ENGAGEMENTS DONNÉS	Montants exercice	Montants exercice précédent	ENGAGEMENTS REÇUS	Montants exercice	Montants exercice précédent
• Avals et cautions	26 919 735,00	26 231 716,00	* Avals et cautions	198 383 060,00	132 190 000,00
• Engagements en matière de pensions de retraites et obligations similaires			* Autres engagements reçus	330 061 608,79	18 153 180,95
• Autres engagements donnés					
TOTAL (1)	26 919 735,00	26 231 716,00	TOTAL	528 444 668,79	150 343 180,95

(1) Dont engagements à l'égard d'entreprises liées

Rapport du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale Ordinaire

L'économie marocaine a enregistré, selon les dernières données du Haut Commissariat au Plan, une progression mitigée en 2014, le taux de croissance réalisé s'établissant à 2,6 %, contre 4,4 % en 2013. Néanmoins, la composante non-agricole présente une nette reprise, passant d'une croissance de 1,8 % en 2013, à 3,4 % en 2014, dans un contexte de progression de la demande extérieure aussi bien qu'intérieure.

Avec un taux d'inflation annuel réduit à 0,4 % (contre 1,9 % en 2013), la demande intérieure a conservé son rythme en 2014 et sa contribution à la croissance a été de 2,4 points au lieu de 2,8 en 2013.

Le déficit des finances publiques serait passé de 5,5 % du Produit Intérieur Brut (PIB) en 2013 à environ 5,0 % en 2014, avec une bonne progression des recettes fiscales, et une hausse des dépenses ordinaires atténuée par le recul de 21 % des charges de la compensation. Néanmoins, l'endettement public dont le taux en 2014 atteindrait 64,3 % du PIB (ce taux ayant été de 63,5 % du PIB en 2013), reste stable.

La poursuite de la contraction des flux nets des crédits aux promoteurs et aux particuliers, dont le rythme aurait atteint -5,7 %, à fin novembre, au lieu de -3,2 % au premier semestre, continue de brider le rétablissement de la production des logements, dans un contexte d'anticipations de poursuite de la baisse des prix immobiliers. En résulte une évolution des mises en chantier du secteur résidentiel en retrait estimé à 8 % par le FNPI en 2014. Dans ce contexte, la consommation nationale de ciment pour l'année 2014 a baissé de 5,4 % par rapport à 2013 à 14 058 kt, avec l'impact supplémentaire des intempéries subies aux mois de novembre.

Les ventes annuelles en volume de Ciments du Maroc ont enregistré, dans ce contexte de marché, un retrait de 5,1 %.

L'année 2015 devrait être encore en léger recul par rapport à 2014 dans la mesure où les pronostics sur l'évolution des mises en chantier du secteur résidentiel restent timides, avec un tassement qui pourrait se situer en 2015 entre 0 et -3 %.

La consommation de ciment est principalement tirée par l'immobilier (80 % des volumes). L'année 2014 a connu le lancement de 177 300 logements (-8 % par rapport à 2013) et la livraison de 132 000 unités (-3,3 % par rapport à 2013), le segment social étant la locomotive du secteur avec 114 900 livraisons. Le déficit de logements reste élevé, et stable : il est passé de 730 000 unités en 2013 à 735 000 en 2014. L'objectif de le ramener à 400 000 unités à l'horizon 2016, reste t'autant plus ambitieux pour le gouvernement.

Les niveaux de stock qui caractérisent le secteur immobilier réduiront la cadence des projets en 2015.

Dans ce contexte incertain, la consommation nationale de ciment devrait de nouveau enregistrer un léger repli en 2015.

Résultat et bilan

Suite à la fusion par absorption de Bétomar par Ciments du Maroc en date du 2 juin, avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2014, le compte de résultat doit être comparé à celui consolidé en 2013 de Bétomar et Ciments du Maroc.

Le chiffre d'affaires opérationnel s'établit à 3 129 MMAD, en retrait de 5,3 % par rapport au consolidé 2013.

L'excédent brut d'exploitation s'établit en baisse de 8,3 % à 1 341 MMAD, l'augmentation tarifaire du 2nd semestre 2014, n'ayant permis de compenser que partiellement l'effet négatif de la diminution des volumes vendus.

L'excédent brut d'exploitation s'établit ainsi à 42,9 % du chiffre d'affaires opérationnel, en recul de 1,4 point par rapport à 2013.

Le résultat d'exploitation enregistre une baisse de 9,8 % à 903 MMAD.

Après des résultats opérationnels qui restent solides, le résultat net bénéficie de la stabilité de l'évaluation de la participation dans la société égyptienne Suez Cement Company, qui n'a donné lieu à aucune provision supplémentaire pour dépréciation, alors qu'une dotation de 102 MMAD avait été constatée sur l'exercice 2013. Le produit financier net à s'établit à 191 MMAD.

Le résultat net de l'exercice 2014 s'inscrit ainsi à 795 MMAD, en progression de 1,7 % comparativement à celui de l'exercice 2013, la capacité d'autofinancement ressortant en retrait de 3,1 % pour s'établir à 1 254 MMAD.

Au terme de l'exercice 2014, le bilan continue de présenter une structure financière parfaitement saine, caractérisée par un fond de roulement positif.

Les principaux investissements constatés au cours de l'exercice 2014 ont concerné principalement la finalisation du centre de broyage de Jorf Lasfar, démarré en septembre.

Vous trouverez en annexe au présent rapport le bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion et le tableau de financement de Ciments du Maroc au 31 décembre 2014.

Perspectives 2015

Sous réserve de l'orientation du marché du ciment et de l'évolution normale des principaux facteurs de coûts, l'amélioration continue des conditions d'exploitation, ainsi que les effets en année pleine de la fusion opérée en 2014 entre Bétomar et Ciments du Maroc devraient impacter favorablement les résultats de l'exercice 2015.

Capital social

Le capital social au 31 décembre 2014 est de 1 443 600 400 dirhams, divisé en 14 436 004 actions ayant une valeur nominale de 100 dirhams.

Au 31 décembre 2014, les principaux actionnaires étaient les suivants :

• Groupe CIMENT FRANÇAIS	62,31 %
• Groupe CDG	6,29 %
• Caisse Interprofessionnelle Marocaine de Retraites	8,25 %
• Abu Dhabi Fund For Development	5,48 %

Affectation des résultats

Il est proposé de distribuer un dividende ordinaire de **50 dirhams** par action, soit un montant total brut de **721 800 200,00** dirhams à prélever sur le bénéfice

disponible, soit :

• Bénéfice net comptable	MAD	794.876.973,94
• À ajouter : report bénéficiaire antérieur		
	MAD	3.009.551.230,09
• Bénéfice disponible	MAD	3.894.428.205,03
• Dividende	MAD	721.800.200,00
• Report à nouveau	MAD	3.172.628.005,03

Affectation du boni de fusion Bétomar/ Ciments du Maroc

Il est également proposé de distribuer, à prélever sur le boni de fusion d'un montant de 404 509 384,18 constaté suite à la fusion par absorption de Bétomar par Ciments du Maroc, un dividende exceptionnel de 28 dirhams par action, soit une somme de 404 208 112,00 dirhams. de ciment devrait de nouveau enregistrer un léger repli en 2015.

• Boni de fusion	MAD	493.012.322,47
• Dividende exceptionnel	MAD	404.208.112,00
• Solde du boni de fusion	MAD	88.804.210,47

Mode de gouvernance

Le Conseil d'Administration du 27 février dernier a décidé de modifier le mode de gouvernance, et de dissocier les fonctions de Président du Conseil d'Administration, et de Direction Générale, et de confier désormais à un Directeur Général l'exercice de la Direction Générale de la société, le Président du Conseil d'Administration n'ayant plus de pouvoir exécutif.

Démission et cooptation d'un administrateur

Faisant suite à la démission de Monsieur Anass HOUIR-ALAMI de ses fonctions d'administrateur présentée par lettre du 31 janvier 2015, il vous est proposé de ratifier la cooptation de Monsieur Abdellatif ZAGHNOUN, en qualité d'administrateur faite par le Conseil du 27 février 2015, pour la durée restant à courir du mandat de Monsieur Anass HOUIR-ALAMI, soit jusqu'à l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2017.

Fin de mandats et cooptation de deux administrateurs

Par ailleurs, Messieurs Yves René NANOT et Jean Paul MERIC ayant fait part au Conseil du 27 février 2015, de leur souhait de ne pas voir renouvelé leur mandat d'administrateur venant à échéance lors de la présente Assemblée, il vous est proposé de nommer en qualité d'administrateur Messieurs Mario Domenico BRACCI et Agostino NUZZOLO, pour une durée de quatre exercices, soit jusqu'à l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2018.

Activité des filiales

Indusaha, société installée à Laâyoune et contrôlée à 91 % par Ciments du Maroc, regroupe les activités de broyage et d'ensachage permettant d'assurer l'approvisionnement en ciment des provinces sahariennes. Le chiffre d'affaires au titre de l'exercice 2014 s'établit

à 423 MMAD, en baisse de 4,9 % par rapport à 2013, le résultat net de l'exercice 2014 ressortant quant à lui à 124 MMAD, en progression de 2,4 %.

Activité des participations

Ciments du Maroc détient deux participations principales.

Ciments du Nord (Cinord), société Mauritanienne basée à Nouadhibou et ayant pour objet l'import, l'export, la production et la commercialisation de ciment et autres matériaux de construction, détenue à hauteur de 15,0 % par Ciments du Maroc, et Suez Cement Company, société Egyptienne cotée basée au Caire, détenue à hauteur de 11,7 % par Ciments du Maroc.

Par ailleurs, Ecocim, société Marocaine basée à Casablanca ayant pour activité la valorisation des différentes catégories de déchets, et dont Ciments du Maroc détient 30 % du capital, a été mise en liquidation en 2014.

Filiales au 31 décembre 2014

Filiales	Capital social KMAD	Quote-part du capital social détenu %	Valeur comptable des titres détenus KMAD	Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés KMAD	Chiffre d'affaires hors taxes KMAD	Résultat net KMAD	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice KMAD
Indusaha	81 680	91,0	126 207	-----	426 454	124 303	104 062

Participations au 31 décembre 2014

Participations	Capital social	Quote-part du capital social détenu %	Valeur comptable des titres détenus KMAD	Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés KMAD	Chiffre d'affaires hors taxes KMAD	Résultat net KMAD	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice KMAD
Cinord	1 340 000 000 MRO	15,0	8 421	-----	155 639	36 530	2 829
Suez Cement Company	909 282 535 EGP	11,7	1 255 359	-----	2 562 260	596 502	67 481
Ecocim	2 000 000 MAD	30,0	600	-----	0	15	-----
Agadir Atlantique	300 000 MAD	49	147 000	-----	0	-11	-----

Conventions

Les conventions visées par les articles 56 et suivants de la loi sur les Sociétés Anonymes ont été dûment approuvées par le Conseil d'Administration et portées à la connaissance des Commissaires aux Comptes qui y font référence dans leur rapport.

Nous soumettons ces conventions, ainsi que le rapport précité, à votre approbation.

Décret d'application 2-12-170

Conformément aux dispositions du décret d'application :

En KMAD	Montant des dettes fournisseurs à la clôture	Montant des dettes non échues	Montant des dettes échues			
			Moins de 30 jours	Entre 31 et 60 jours	Entre 61 et 90 jours	Plus de 90 jours
31 décembre 2013	-278 367,8	-61 345,8	-58 863,8	-50 717,7	-8 585,2	-98 855,3
31 décembre 2014	-429 541,10	-316 042,95	-22 713,33	-1 181,20	-12 241,97	-77 361,66



11, avenue Bir Kacem
10 170 Rabat - Souissi
Maroc



37, boulevard Abdellatif Ben Kaddour
20 100 Casablanca
Maroc

Aux actionnaires de la Société
CIMENTS DU MAROC
621, Boulevard Panoramique
20 150 Casablanca

RAPPORT GÉNÉRAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2014

Messieurs les actionnaires,

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire du 7 avril 2014, nous avons effectué l'audit des états de synthèse, ci-joints, de la société Ciments du Maroc, comprenant le bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement et l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2014. Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de 6.243.676 milliers de dirhams dont un bénéfice de 794.877 milliers de dirhams.

Responsabilité de la Direction

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse ne comportant pas d'anomalie significative, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'Auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états de synthèse contiennent des anomalies significatives. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états de synthèse.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sur les états de synthèse

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société Ciments du Maroc au 31 décembre 2014 conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la concordance des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Le 2 mars 2015

Les Commissaires aux Comptes

KPMG

K.P.M.G.
11, Avenue Bir Kacem, Souissi - Rabat
Téléphone : 212 5 37 63 37 02 (à 06)
Fessal KOHEN
Associé Téléphone : 212 5 37 63 37 11

ERNST & YOUNG

ERNST & YOUNG
37, Boulevard Abdellatif Ben Kaddour
- CASABLANCA -
Tél : (212) 2 95 79 00
Abdeslam BERRADA ALLAM
Associé Téléphone : (212) 2 39 02 26

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 13 AVRIL 2015 PROJET DE RÉSOLUTIONS

PREMIÈRE RÉSOLUTION

L'Assemblée générale, après avoir entendu lecture du rapport de gestion du Conseil d'administration et du rapport général des Commissaires aux Comptes, approuve les comptes et les états de synthèse de l'exercice 2014 tels qu'ils lui ont été présentés, se soldant par un bénéfice net de 794.876.973,94 dirhams. Elle donne au Conseil d'administration pleine et entière décharge pour sa gestion au cours de l'exercice écoulé.

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, sur proposition du Conseil d'Administration, décide de distribuer un dividende ordinaire de 50 dirhams par action à prélever sur le bénéfice disponible, soit :

• Bénéfice net comptable	MAD	794.876.973,94
• À ajouter : report bénéficiaire antérieur	MAD	3.009.551.230,09
• Bénéfice disponible	MAD	3.894.428.205,03
• Dividende	MAD	721.800.200,00
• Report à nouveau	MAD	3.172.628.005,03

Le dividende ainsi fixé sera payable aux guichets des agences de la Société Générale Marocaine de Banques à compter du 2 juillet 2015.

TROISIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, sur proposition du Conseil d'Administration, décide de distribuer sous forme d'un dividende exceptionnel de 28 dirhams par action une somme de 404.208.112,00 dirhams prélevée sur le boni de fusion d'un montant de 404.509.384,18 constaté suite à la fusion par absorption de Bétomar par Ciments du Maroc approuvée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 2 juin 2014, soit :

• Boni de fusion	MAD	493.012.322,47
• Dividende exceptionnel	MAD	404.208.112,00
• Solde du boni de fusion	MAD	88.804.210,47

Le dividende ainsi fixé sera payable aux guichets des agences de la Société Générale Marocaine de Banques à compter du 2 octobre 2015.

QUATRIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture du rapport spécial des Commissaires aux Comptes relatif aux conventions visées à l'article 56 de la loi n° 17-95 telle que modifiée et complétée par la loi n° 20-05, en approuve les termes et les conventions qui y sont mentionnées.

CINQUIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale prend acte de la décision prise par le Conseil d'Administration réuni le 27 février 2015, de confier désormais à un Directeur Général l'exercice de la Direction Générale de la société, le Président du Conseil d'Administration n'ayant plus de pouvoir exécutif.

SIXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale prend acte de la démission de ses fonctions d'Administrateur de Monsieur Anass HOUIR-ALAMI, présentée par lettre du 31 janvier 2015.

Elle remercie Monsieur Anass HOUIR-ALAMI du soin qu'il a apporté à l'exécution de son mandat, et décide que le quitus entier et définitif de sa gestion sera inscrit à l'ordre du jour de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice en cours.

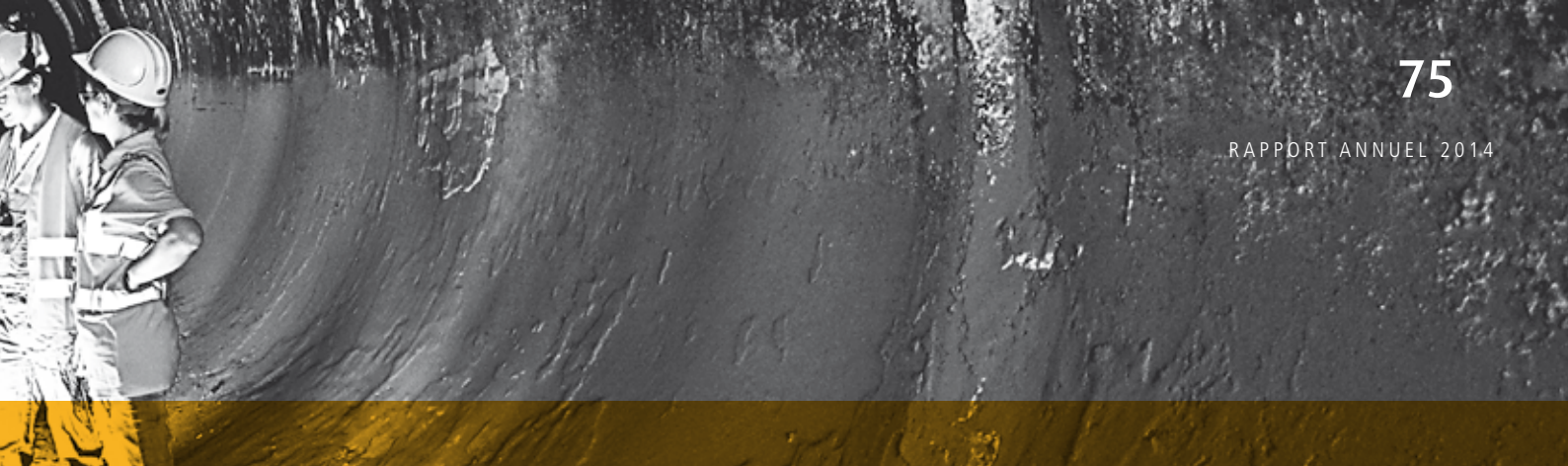
SEPTIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale ratifie la cooptation en qualité d'Administrateur faite par le Conseil d'Administration du 27 février 2015 de Monsieur Abdellatif ZAGHNOUN.

L'Assemblée Générale décide que le mandat de Monsieur Abdellatif ZAGHNOUN sera d'une durée égale à la période restant à courir du mandat de Monsieur Anass HOUIR-ALAMI, soit jusqu'à l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2017.

HUITIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale prend acte de la demande exprimée par Monsieur Yves René NANOT lors du Conseil d'Administration du 27 février 2015, de ne pas renouveler son mandat d'Administrateur venant à expiration à l'issue de la présente Assemblée Générale. L'Assemblée Générale remercie Monsieur Yves René NANOT du soin qu'il a apporté à l'exécution de son mandat, et décide que le quitus entier et définitif de sa gestion sera inscrit à l'ordre du jour de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice en cours.



NEUVIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale prend acte de la demande exprimée par Monsieur Jean Paul MERIC lors du Conseil d'Administration du 27 février 2015, de ne pas renouveler son mandat d'administrateur venant à expiration à l'issue de la présente Assemblée Générale.

L'Assemblée Générale remercie Monsieur Jean Paul MERIC du soin qu'il a apporté à l'exécution de son mandat, et décide que le quitus entier et définitif de sa gestion sera inscrit à l'ordre du jour de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice en cours.

DIXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale nomme en qualité d'Administrateur Monsieur Mario Domenico BRACCI.

L'Assemblée Générale décide que le mandat de Monsieur Mario Domenico BRACCI sera d'une durée de quatre exercices, prenant fin à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2018.

ONZIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale nomme en qualité d'administrateur Monsieur Agostino NUZZOLO.

L'Assemblée Générale décide que le mandat de Monsieur Agostino NUZZOLO sera d'une durée de quatre exercices, prenant fin à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2018.

DOUZIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale, constatant que le mandat d'Administrateur de ABU DHABI FUND FOR DEVELOPMENT vient à expiration ce jour, le renouvelle pour une durée de quatre exercices prenant fin à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2018.

TREIZIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale, constatant que le mandat d'Administrateur de COCIMAR vient à expiration ce jour, le renouvelle pour une durée de quatre exercices prenant fin à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2018.

QUATORZIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale, constatant que le mandat d'Administrateur de COFIPAR vient à expiration ce jour, le renouvelle pour une durée de quatre exercices prenant fin à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2018.

QUINZIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale, constatant que le mandat d'Administrateur de FIPAR HOLDING vient à expiration ce jour, le renouvelle pour une durée de quatre exercices prenant fin à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2018.

SEIZIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale, constatant que le mandat d'Administrateur de MENAF vient à expiration ce jour, le renouvelle pour une durée de quatre exercices prenant fin à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2018.

DIX-SEPTIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale, constatant que le mandat d'Administrateur de la CAISSE INTERPROFESSIONNELLE MAROCAINE DE RETRAITES vient à expiration ce jour, le renouvelle pour une durée de quatre exercices prenant fin à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2018.

DIX-HUITIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale fixe à la somme brute globale de 3.540.000 dirhams la rémunération allouée aux membres du Conseil d'Administration et aux membres des différents Comités, Administrateurs ou non, pour l'exercice écoulé.

DIX-NEUVIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur, d'une copie ou d'un extrait certifié conforme du présent procès-verbal pour effectuer les formalités prévues par la loi.

Comptes consolidés

Principes et règles de consolidation

1- RÉFÉRENTIEL COMPTABLE

Les comptes consolidés de la Société Ciments du Maroc sont établis conformément aux Normes Marocaines telles que prescrites par le Conseil National de Comptabilité.

2- PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Le périmètre de consolidation englobe les sociétés, Bétomar absorbée au cours du deuxième semestre 2014 et Indusaha, sur lesquelles la Société Ciments du Maroc exerce un contrôle exclusif et la société Ecocim sur laquelle la société Ciments du Maroc exerce une influence notable. Les sociétés exclues du périmètre sont listées dans le tableau relatif aux titres de participation non consolidés.

3- MÉTHODES DE CONSOLIDATION

Les sociétés contrôlées de manière exclusive et à l'exception de celles exclues du périmètre de consolidation sont intégrées globalement, la société sous influence notable faisant l'objet d'une intégration par mise en équivalence.

4- PRINCIPAUX RETRAITEMENTS

La consolidation est réalisée à partir des comptes annuels retraités selon les Normes Marocaines. Ces retraitements portent sur :

- les immeubles acquis au moyen de contrat de leasing ;
- les écarts de conversion ;
- les provisions à caractère fiscal ;
- la réévaluation de fusion ;
- les actifs en non valeur ;
- les résultats internes (dividendes).

5- PRINCIPALES RÈGLES D'ÉVALUATION

- **Écarts d'acquisition** : la différence entre le coût d'acquisition des titres et la valeur des actifs et passifs identifiés à la date d'acquisition constitue l'écart d'acquisition. L'écart positif, inscrit à l'actif sous la rubrique « Écarts d'acquisition » est amorti linéairement sur une durée de 20 ans.
- **Immobilisations incorporelles** : elles se composent principalement des logiciels et licences enregistrés au bilan à leur coût d'acquisition et le fonds de commerce. Les logiciels sont amortis linéairement sur une durée de 5 ans.

- **Immobilisations corporelles** : elles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production pour celles produites en interne. Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction des durées d'utilisations usuelles au Maroc. Ainsi les constructions sont amorties sur 20 ans, les installations techniques, matériel et outillage sur 10 ans, le matériel informatique sur 6 ans et le matériel et mobilier de bureau, agencements et aménagement divers sur 10 ans.
- **Immobilisations financières** : les titres de participation non consolidés sont comptabilisés à leur valeur d'acquisition. À la clôture de l'exercice, les moins-values, le cas échéant, font l'objet de provision.
- **Subventions d'investissements** : les subventions reçues par Ciments du Maroc et ses filiales consolidées figurent au passif du bilan consolidé parmi les capitaux propres.
- **Créances et dettes en monnaie étrangères** : les gains latents et les pertes latentes de conversion sont pris en considération dans le compte de résultat.
- **Contrats de location financement** : les biens acquis au moyen de contrats de location financement "leasing" font l'objet d'un retraitement dans les comptes consolidés dans la mesure où ils présentent un caractère significatif. Les actifs retraités sont identifiés dans le tableau d'évolution des immobilisations.
- **Provisions réglementées** : les écritures passées pour la seule application des législations fiscales sont éliminées dans les comptes consolidés.
- **Engagement de retraite et prestations assimilées** : les engagements comptabilisés, en matière d'indemnités de départ à la retraite et de couverture médicale du personnel retraité, sont calculés en appliquant une évaluation actuarielle. Cette évaluation a été confiée à un cabinet spécialisé.
- **Impôts différés** : les impositions différées résultantes des décalages temporaires et des retraitements de consolidation sont calculées sur la base du taux en vigueur.

6- RÉSULTAT PAR ACTION

Le résultat net par action est calculé en divisant le résultat net consolidé par le nombre d'actions en circulation à la clôture de l'exercice.

7- COMPARABILITÉ DES COMPTES

Les données comparatives ont été retraitées et présentées selon les mêmes normes. Aucun changement n'est à relever.

BILAN ACTIF CONSOLIDÉ AU 31 DÉCEMBRE 2014

En milliers de dirhams

ACTIF	Au 31 décembre 2014	Au 31 décembre 2013
Actif immobilisé	5 174 246	5 370 942
Écart d'acquisition	1 910	2 388
Immobilisations incorporelles	293 480	298 531
Immobilisations corporelles	3 520 174	3 704 645
Immobilisations financières	1 322 339	1 321 812
Actifs d'impôts différés	35 344	42 571
Titres mis en équivalence	999	995
Actif circulant	2 308 655	2 080 975
Stocks et en cours	477 127	505 231
Clients et comptes rattachés	665 392	717 530
Autres créances et comptes de régularisation	145 246	118 244
Valeurs mobilières de placement	949 008	649 075
Disponibilités	71 882	90 896
Total de l'actif	7 482 901	7 451 917

BILAN PASSIF CONSOLIDÉ AU 31 DÉCEMBRE 2014

En milliers de dirhams

PASSIF	Au 31 décembre 2014	Au 31 décembre 2013
Capitaux propres part Groupe	6 303 637	6 167 385
Capital	1 443 600	1 443 600
Primes	514 340	200 998
Réserves consolidées	3 543 997	3 713 928
Résultat net par Groupe	801 700	800 859
Autres		
Intérêts minoritaires	30 574	29 672
Provisions pour risques et charges	136 819	119 372
Dettes	1 011 871	1 135 488
Emprunts et dettes financières		
Fournisseurs et comptes rattachés	444 253	458 030
Autres dettes et comptes de régularisation	367 943	484 204
Trésorerie - Passif	199 676	193 254
Total du passif	7 482 901	7 451 917

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ AU 31 DÉCEMBRE 2014

En milliers de dirhams

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES	Au 31 décembre 2014	Au 31 décembre 2013
Chiffres d'affaires	3 454 349	3 632 367
Autres produits d'exploitation	176 441	104 052
Achats consommés	-1 811 528	-1 826 917
Charges de personnel	-259 664	-251 928
Autres charges d'exploitation	-5 297	-7 834
Impôts et taxes	-22 135	-26 280
Dotations d'exploitation	-507 690	-494 276
Résultat d'exploitation	1 024 475	1 129 184
Charges et produits financiers	94 558	-52 961
Résultat courant	1 119 033	1 076 223
Charges et produits non courants	-41 967	26 258
Impôts sur les résultats	-263 702	-282 843
Résultat net des entreprises intégrées	813 365	819 638
Quote-part dans les résultats des entreprises incluses par mise en équivalence	4	643
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	-478	-478
Résultat net de l'ensemble consolidé	812 891	819 803
Résultat minoritaire	11 192	10 944
Résultat net part Groupe	801 700	808 859
Résultat net consolidé par action en dirhams	56	57

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉ AU 31 DÉCEMBRE 2014

En milliers de dirhams

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉ	Au 31 décembre 2014	Au 31 décembre 2013
Résultat net des sociétés intégrées	813 365	819 638
Élimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité		
* Dotations nettes consolidées	462 667	567 036
* Reprises subventions d'investissements		0
* Variation des impôts différés	7 227	-756
* Plus ou moins values de cession nettes d'impôt	948	-42 379
* Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence	4	643
Capacité d'autofinancement des sociétés intégrées	1 284 211	1 344 182
Dividendes reçus de sociétés mises en équivalence		
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	-76 798	233 012
Flux net de trésorerie généré par l'activité	1 207 413	1 577 194
Acquisitions d'immobilisations, nettes d'impôt	-272 492	-252 734
Cessions d'immobilisations, nettes d'impôt	17	48 841
Variation immobilisations financières	-530	6 568
Incidence des variations de périmètre		
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	-273 005	-197 326
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	-649 620	-577 440
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées	-10 290	-8 820
Augmentations de capital en numéraire		
Émissions d'emprunts		
Remboursement d'emprunts		-330 000
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	-659 910	-916 260
Variation de trésorerie	274 498	463 608
Trésorerie d'ouverture	546 716	83 109
Trésorerie de clôture	821 214	546 716
Incidence des variations des monnaies étrangères		
Variation de trésorerie	274 498	463 608

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS (Part groupe)

En milliers de dirhams

	Capital	Primes	Réserves consolidées	Résultat de l'exercice	Autres			Total des capitaux propres
					Écart de conversion	Titres de l'entreprise consolidée	Total autres (*)	
Situation au 31-12-2012	1 443 600	200 998	3 635 088	656 280				5 935 966
Affectation du résultat 2012			656 280	-656 280				
Distribution par l'entreprise consolidante			-577 440					
Résultat consolidé 2013				808 859				
Augmentation du capital								
Autres affectations								
Situation au 31-12-2013	1 443 600	200 998	3 713 928	808 859				6 167 385
Affectation du résultat 2013			808 859	-808 859				
Distribution par l'entreprise consolidante			-649 620					
Résultat consolidé 2014				801 700				
Autres affectations		313 342	-329 170					
Situation au 31-12-2014	1 443 600	514 340	3 543 997	801 700				6 303 637

(*) Subventions pour investissements.

ÉVOLUTION DES IMMOBILISATIONS

En milliers de dirhams

	Valeurs brutes au 31 déc. 2013	Augmentations	Diminutions	Virements poste à poste	Cessions et sorties	Valeurs brutes au 31 déc. 2014
Écart d'acquisition	9 550	0	0	0	0	9 550
Immobilisations incorporelles	323 622	0	0	151	0	323 773
Brevets marque droits et valeurs similaires	45 022			151		45 173
Fonds commercial	278 600					278 600
Immobilisations corporelles	8 355 652	272 490	0	-151	2 006	8 625 985
Terrains	59 757					59 757
Constructions	1 688 237			49 548	1 140	1 736 645
Installations techniques, matériel et outillage	6 025 305			319 751	261	6 344 795
Matériel de transport	77 788			391	567	77 612
Mobilier, matériel de bureau et aménagements divers	116 417			4 903	38	121 282
	388 148	272 490		-374 744		285 894
Immobilisations financières	1 668 781	825	299	0	0	1 669 307
Titres de participation non consolidés	1 609 401	147				1 609 548
Prêts immobilisés	36 353		299			36 054
Autres créances financières	23 027	678				23 705
Titres mis en équivalence	994	4				998
Total	10 358 599	273 319	299	0	2 006	10 629 613

ÉVOLUTION DES AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS SUR IMMOBILISATIONS

En milliers de dirhams

	Montants au 31 déc. 2013	Dotations	Reprises	Cessions et sorties	Virements poste à poste	Montants au 31 déc. 2014
Écart d'acquisition	7 163	477				7 640
Immobilisations incorporelles	25 090	5 203				30 293
Brevets marque droits et valeurs similaires	25 090	5 203				30 293
Fonds commercial						
Immobilisations corporelles	4 651 005	463 093	7 247	1 040		5 105 811
Terrains						
Constructions	870 285	60 403		609		930 079
Installations techniques, matériel et outillage	3 618 684	396 046	7 247	222		4 007 261
Matériel de transport	74 699	243		184		74 758
Mobilier, matériel de bureau et aménagements divers	87 337	6 401		25		93 713
Immobilisations en cours						
Immobilisations financières	346 969	0				346 969
Titres de participation non consolidés	345 476					345 476
Prêts immobilisés	1 198					1 198
Autres créances financières	295					295
Total	5 030 227	468 773	7 247	1 040	0	5 490 713

FLUX DES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

En milliers de dirhams

	Montants au 31 déc. 2013	Dotations	Reprises	Montants au 31 déc. 2014
Provisions pour risques	2 855	360		3 215
Provisions pour charges	116 517	8 473	1 808	123 182
Provisions pour impôts		10 422		10 422
Total	119 372	19 255	1 808	136 819

TABLEAU DES TITRES DE PARTICIPATION NON CONSOLIDÉS

En milliers de dirhams

Sociétés non consolidées	% détention du groupe	Capital social	Résultat net au 31 déc. 2014	Valeur nette au 31 déc. 2014	Valeur nette au 31 déc. 2013	Variation
Suez Cement Company (1)	11,70%	909 283	471 825	1 255 359	1 255 359	0
CINORD (2)	15%	1 340 000	1 265 953	8 421	8 421	0
Banque Populaire				145	145	0
Total				1 263 925	1 263 925	0

(1) Le capital social et le résultat net sont exprimés en milliers de Livre Égyptienne

(2) Le capital social et le résultat net sont exprimés en milliers d'Ouguiya Mauritanienne

TABLEAU DES CRÉANCES

En milliers de dirhams

	Valeur brute au 31 déc. 2014	Moins d'un an	Plus d'un an	Dépréciation	Valeur nette au 31 déc. 2014	Valeur nette au 31 déc. 2013
Clients et comptes rattachés	741 149	741 149		75 757	665 392	717 530
Autres créances et comptes de régularisation	148 017	148 017		2 772	145 246	118 244
Fournisseurs débiteurs	5 775	5 775		903	4 872	2 891
Personnel	4 490	4 490		619	3 871	4 434
État	73 661	73 661			73 661	55 625
Comptes d'associés	0					
Autres débiteurs	38 570	38 570		1 249	37 321	38 848
Comptes de régularisation actif	25 522	25 522			25 522	16 445
Total	889 167	889 167		78 529	810 637	835 774

TABLEAU DES DETTES

En milliers de dirhams

	Montants au 31 déc. 2014	Moins d'un an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Montants au 31 déc. 2013
Emprunts et dettes financières	0	0			0
Emprunts bancaires LT					
Fournisseurs et comptes rattachés	444 253	444 253			458 030
Autres dettes et comptes de régularisation	367 943	367 943			484 204
Clients créditeurs, avances et acomptes	15 541	15 541			9 126
Personnel	10 946	10 946			15 394
Organismes sociaux	25 445	25 445			28 380
État	142 186	142 186			225 331
Comptes d'associés	5 548	5 548			8 792
Autres créanciers	134 820	134 820			186 620
Comptes de régularisation passif	56	56			104
Provisions pour risques et charges	33 401	33 401			10 456
Total	812 195	812 195	0	0	942 233

ENGAGEMENTS HORS BILAN

En milliers de dirhams

	Au 31 décembre 2014	Au 31 décembre 2013
Engagements donnés	29 342	30 243
Cautions de garantie	29 342	30 243
Autres engagements donnés		
Engagements reçus	532 103	510 046
Avals et cautions reçus	201 933	189 674
Autres engagements reçus	330 170	320 372

PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

En milliers de dirhams

Société	Activité	Pourcentage d'intérêt 2014	Pourcentage d'intérêt 2013	Méthode de consolidation
Ciments du Maroc	Ciment	100	100	Intégration globale
Bétomar	Granulats et Béton	-	100	Intégration globale
Indusaha	Ciment	91	91	Intégration globale
Ecocim	Autres	30	30	Mise en équivalence

VARIATION DU PÉRIMÈTRE

(*) Le périmètre de consolidation a connu au cours du deuxième semestre 2014 la variation suivante : absorption de la filiale Bétomar par la société Ciments du Maroc.



11, avenue Bir Kacem
10 170 Rabat - Souissi
Maroc

Aux actionnaires de la Société
CIMENTS DU MAROC
621, Boulevard Panoramique
20 150 Casablanca



37, boulevard Abdellatif Ben Kaddour
20 100 Casablanca
Maroc

RAPPORT GÉNÉRAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS AU 31 DÉCEMBRE 2014

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de la société Ciments du Maroc, comprenant le bilan au 31 décembre 2014, ainsi que le compte de résultat, l'état des variations des capitaux propres et le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de MAD 6.334.210.702 dont un bénéfice net consolidé de MAD 812.891.480.

Responsabilité de la Direction

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers consolidés, conformément aux normes comptables nationales en vigueur. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états financiers consolidés ne comportant pas d'anomalie significative, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'Auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers consolidés sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers consolidés contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états financiers consolidés afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sur les états financiers consolidés

À notre avis, les états financiers consolidés de la société Ciments du Maroc, cités au premier paragraphe ci-dessus donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'ensemble constitué par les entités comprises dans la consolidation au 31 décembre 2014, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Le 2 mars 2015

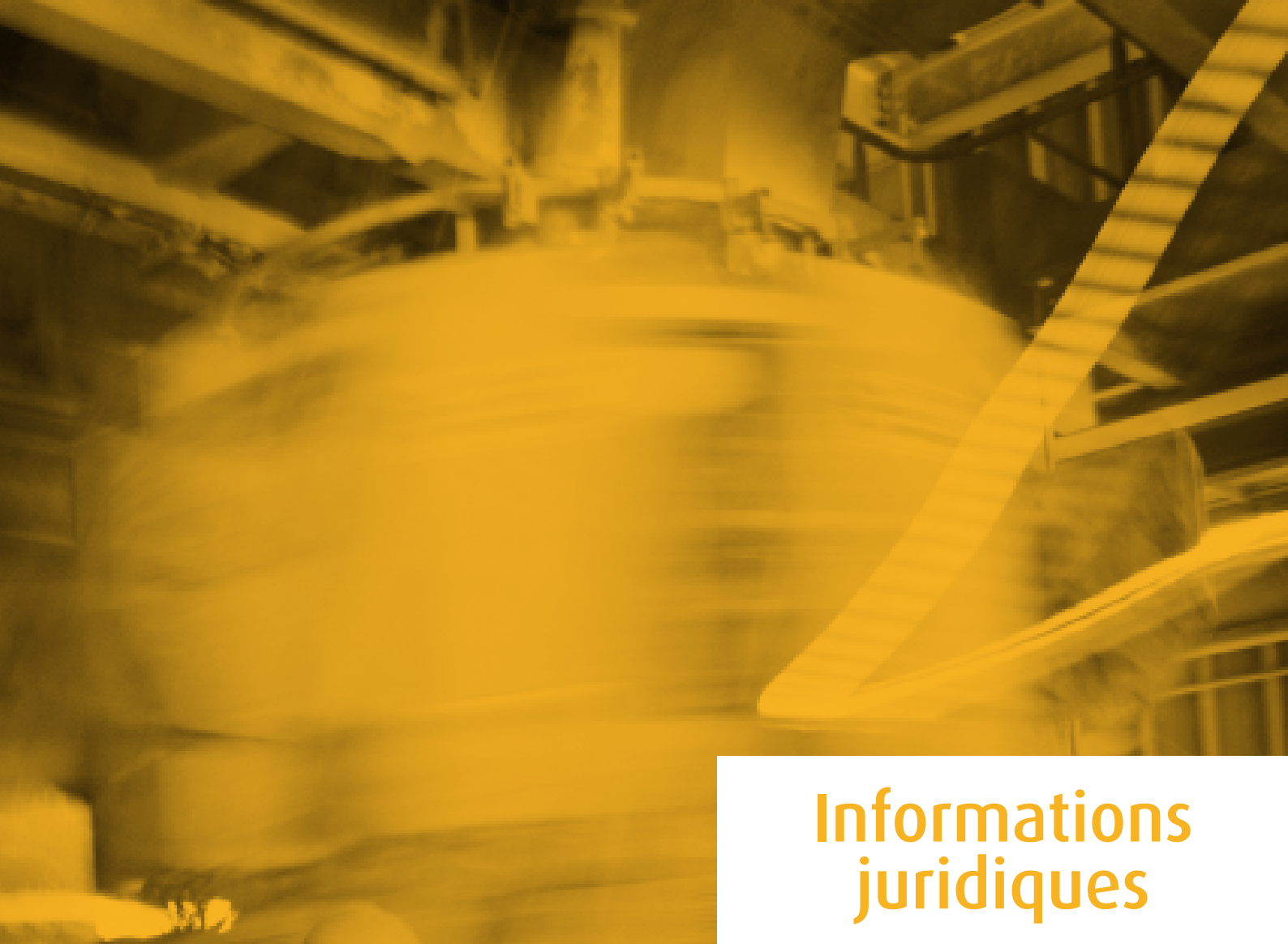
Les Commissaires aux Comptes

KPMG

K.P.M.G.
11, Avenue Bir Kacem, Souissi - Rabat
Téléphone : 212 5 37 63 37 02 (à 06)
Fessal KOHEN
Associé Téléphone : 212 5 37 63 37 11

ERNST & YOUNG

ERNST & YOUNG
37, Boulevard Abdellatif Ben Kaddour
- CASABLANCA -
Tél : (212) 2 95 79 00
Abdeslam BERRADA ALLAM
Associé Téléphone : (212) 2 39 02 26



Informations juridiques



Raison sociale

CIMENTS DU MAROC

Forme

Société anonyme régie par la législation marocaine, et notamment la loi n° 17-95 relative aux sociétés anonymes, telle que modifiée et complétée par la loi n° 20-05 et par le Dahir portant loi n° 1-93- 212 du 21 septembre 1993 relatif au Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières (CDVM).

RC

Registre chronologique n° 2535.

Registre analytique n° 70617.

Date de constitution

28 juin 1951

Objet

La société a pour objet :

à titre principal : la fondation, l'acquisition, l'exploitation d'usines à ciment, à chaux ou autres liants hydrauliques et matériaux de construction au Maroc ou en tout autre pays, et généralement tout ce qui a rapport à la fabrication, au commerce, à l'industrie, aux applications de tous liants hydrauliques et de tous matériaux de construction ainsi que de tous produits entrant dans cette fabrication ou de tous produits pouvant en dériver, à titre accessoire : toutes études, recherches, expériences et essais intéressant ces applications techniques et industrielles, d'une manière générale : toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières et immobilières se rattachant, directement ou indirectement, aux activités ci-dessus énoncées ou susceptibles de favoriser le développement de la société.

Siège Social

621, boulevard Panoramique, 20 150 Casablanca.

Durée

La durée de la société est fixée à quatre-vingt-dix-neuf ans, à compter de sa constitution définitive.

Capital social

Le capital social est fixé à la somme de 1 443 600 400 DH, divisé en 14 436 004 actions ayant une valeur nominale de 100 DH.

Documents juridiques

Les statuts, procès-verbaux d'assemblées, rapports des commissaires aux comptes... peuvent être consultés au siège social, 621, boulevard Panoramique, 20 150 Casablanca.

Exercice social

Du 1^{er} janvier au 31 décembre.

Répartition des bénéfices

Les produits de l'exercice, déduction faite des charges de la période, de tous amortissements et de toutes provisions, généralement quelconques, constituent le résultat net de l'exercice. En cas de résultat positif, le bénéfice net ainsi dégagé, diminué le cas échéant des pertes nettes antérieures, fait l'objet d'un prélèvement de 5 % affecté à un fonds de réserve légale ; ce

prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque le montant de la réserve légale excède le dixième du capital social.

Le bénéfice distribuable est constitué par le bénéfice net de l'exercice, après dotation à la réserve légale et affectation des résultats nets antérieurs reportés. Sur ce bénéfice, l'assemblée générale peut prélever toute somme qu'elle juge à propos d'affecter à la dotation de tout fonds de réserves facultatives, ordinaires ou extraordinaires, ou de reporter à nouveau.

Le solde, s'il en existe, est attribué aux actionnaires sous forme de dividendes.

Assemblées générales

Les Assemblées Générales sont convoquées et délibèrent dans les conditions prévues par la loi. Les réunions ont lieu aux jours, heure et lieu indiqués sur l'avis de convocation. Tout actionnaire peut participer personnellement ou par mandataire aux assemblées sur justification de la propriété de ses titres, soit sous la forme d'une inscription nominative, soit sous la forme d'un certificat d'immobilisation de ses titres au porteur bloqués pendant les cinq jours qui précèdent l'Assemblée.

Actions

Les actions entièrement libérées sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire, à l'exception de celles détenues par les administrateurs, qui seront nominatives conformément à la loi.

Droit de vote

Chaque membre de l'assemblée a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Franchissement de seuils statutaires

Tout actionnaire, agissant seul ou de concert, qui vient à posséder ou à céder un nombre d'actions représentant plus de 5 % ou un multiple de 5 % du capital social ou des droits de vote de la société, est tenu d'en informer ladite société, le Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières (CDVM) et la Société de la Bourse des Valeurs de Casablanca (SBVC). À défaut, l'actionnaire perd le droit de vote sur les actions excédant la fraction qui aurait dû être déclarée pour toute assemblée d'actionnaires qui se tiendrait jusqu'à l'expiration d'un délai de deux ans à compter de la date de transfert non déclarée.

Nombre d'actionnaires

15 actionnaires, détenant **72,72 %** du capital social, étaient présents ou représentés lors de la dernière assemblée générale ordinaire du **13 avril 2014**.

Actionnaires ou groupes d'actionnaires contrôlant plus de 5 % du capital social

Les membres du Conseil d'Administration détiennent, au **31 décembre 2014**, directement ou indirectement, **82,32 %** du capital social.



اسمنت المغرب

Ciments du Maroc

Italcementi Group

Ciments du Maroc

621, boulevard Panoramique, 20 150 Casablanca - Maroc

Tél.: +212 522 85 94 à 59 - Fax: +212 522 52 23 11

www.cimentsdumaroc.com